

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2231 8 octobre 2007

SOMMAIRE

Alpina Real Estate GP I107042	Jockey Holding107088
Alpina Real Estate GP II107059	Louis International S.A107082
ALS.L107077	Natixis Real Estate Feeder S.à r.l107081
Artnelux107080	Neightilus S.à r.l107088
Avitis S.A107079	Omnicom Lux107076
Bosquet S.à r.l	Oxbow Investments S.A
City Gate Luxembourg107082	Panda Finance S.A
Codex Events S.A	Pengana Credo Property (Luxembourg)
Coquillages de Luxembourg107082	Partnership SECS107083
Daimyo Holding S.A107079	Phitex S.A107087
Darvin S.A.H107081	RDLUX S.A107081
Delano S.à r.l	Recovery Venture107080
Dimensional Stone International S.A.	Soparv International S.A107077
(D.S.I.)107085	Stern Development A.G107078
EnergoTherm Luxembourg S.à r.l107087	Summer S.A107078
Eurocom Real Estate107083	Tabiadasc Real Estate S.A107086
Falcon Borrower S.à r.l107088	TEC.AD S.A107080
Fontgrande S.A	TKO Finance S.A107081
Franvest S.à r.l107085	Tracom S.A
ICredpartner S.à r.l. & Cie SECS107084	Tuono S.A107084
Ingersoll-Rand Lux Roza III S.àr.l 107085	Valdo S.A107086
Itis Holding 107076	Web Services International S Δ 107082



Alpina Real Estate GP I, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch. R.C.S. Luxembourg B 131.952.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the thirteenth day of September.

Before the undersigned Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- 1. N MÁS UNO IBG S.A., a public limited liability company with registered office at Padilla 17, 28006, Madrid, Spain, organised and existing under Spanish law and registered with the Mercantile Register of Madrid and with Spanish Tax Identification under A-82882549, and
- 2. CONREN LAND GmbH, a private limited liability company with registered office at Rembrandtstrasse 13, D-60596, Frankfurt, Germany, incorporated under German law and registered with the local court (Amtsgericht) of Frankfurt/Main under number HRB 79190,

The aforementioned parties are referred to hereafter as the «Shareholders»,

represented by Mr Ezechiel Havrenne, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the herein above stated capacities, have requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a «société anonyme» which they declared to organize among themselves.

Preliminary Chapter - Definitions.

The following terms shall have the meaning as set out hereafter whenever used herein with initial capital letters:

- «A Director» means a director nominated for appointment by A Shareholder;
- «A Shareholder» means N más Uno IBG S.A. and any Successor;
- «Affiliate» means, in respect of a person, any person directly or indirectly controlling, controlled by, or under common control with, such person;

«Annual Budget» means the annual budget for the Company to be agreed upon initially in a Shareholders Agreement (fiscal year 2007 budget) and, subsequently, by the end of fiscal year prior to the relevant fiscal year by the Board of Directors;

- «Articles» means these articles of incorporation;
- «B Director» means a director nominated for appointment by B Shareholder;
- «B Shareholder» means CONREN LAND GmbH and any Successor;
- «Board of Directors» means the board of directors of the Company;
- «Business Day» means any day when banks in Luxembourg are open for the transaction of normal business;

«Change of Control» shall be considered to have occurred if one or more persons acting in concert who are currently no shareholders in either A Shareholder or B Shareholder acquire an interest in A Shareholder or B Shareholder whereby they hold at least fifty (50) percent or more of all shares in A Shareholder or B Shareholder as the case may be, which gives them a majority vote in any shareholder meeting of said entity;

«Changing party» means the entity acquiring fifty (50) percent or more of all shares in A Shareholder or B Shareholder, as the case may be, pursuant to a Change of Control;

«Company» means ALPINA REAL ESTATE GP I;

«Deadlock» means (1) the Board of Directors voting for five consecutive times against the taking of different decisions or the passing of different resolutions which (i) relate to Reserved Operational Matters and which (ii) have been proposed by one of the Shareholders or (2) the Board of Directors failing to approve the Company's Annual Budget for two fiscal years;

«Director» means a director appointed to the Board of Directors in accordance with these Articles or as the case may be a member of the Board of Directors;

«Euro» or «EUR» means the lawful currency of the EU that have adopted the single currency in accordance with the Treaty establishing the European Community as amended by the Treaty on European Union and as amended by the Treaty of Amsterdam;

«First Closing» means the date as determined in the Prospectus;

- «Independent Expert» means an independent expert with good reputation jointly agreed by the Shareholders;
- «Shareholders Agreement» means a shareholders agreement as signed from time to time between the Company and the Shareholders;



«Lock-up Period» means a five-year period as of First Closing during which the Shareholders cannot sell or assign their shares in the Company to third parties;

«Other Party» means the Shareholder other that the Changing Party in case of a Change of Control;

«Prospectus» means the prospectus of the SICAV as the same may be amended from time to time;

«Reserved Operational Matters» means the consideration or implementation of any of the following matters: (1) approval of and amendment to the Annual Budget (in the event that the Board of Directors fails to approve, by December 31st, the Annual Budget for the subsequent year, the preceding Annual Budget shall be automatically extended to the subsequent year); (2) resolutions regarding expenditures, investments or divestments on fixed tangible assets for sums exceeding EUR 5,000.-, unless included in the Annual Budget; (3) authorisation of any individual deviations from the Annual Budget greater than EUR 5,000.-, and cumulative deviations greater than EUR 20,000.-; (4) entering into loan or credit facilities and the granting of personal or in rem guarantees; (5) any decisions related to the size and/or the composition and/or the remuneration of the Company's team, including, for the avoidance of doubt, (i) the hiring and dismissal of senior managers or employees and (ii) any secondment of such members or employees to third parties; (6) investing assets of the Company in affiliates and subsidiaries of A Shareholder or B Shareholder; and (7) any conflict arising between the Directors and the Shareholders of the Company;

«Share(s)» means share(s) in the capital of the Company;

«Shareholder(s)» means the holder(s) of Shares in the Company;

«SICAV» means ALPINA REAL ESTATE FUND SCA SICAV-FIS, a Luxembourg investment company with variable capital (société d'investissement à capital variable) - specialised investment fund (fonds d'investissement spécialisé) incorporated as a partnership limited by shares (société en commandite par actions);

«Successor» means any individual, entity or company to whom/which the entire stake of Shares owned by A or B Shareholder are transferred pursuant to these Articles;

«Transfer Notice» means the written statement of one Shareholder to the other Shareholder communicating its decision (a) to dispose of its entire interest in the Company or (b) to acquire the other Shareholder's entire interest in the Company pursuant to a Deadlock, a Change of Control, or otherwise in accordance with a Shareholders Agreement;

«Valuation» means valuation determined by an Independent Expert on the basis of the market value of the relevant Shares.

Chapter I.- Name, Registered office, Object, Duration.

1. Form, Name.

- 1.1 The Company is hereby formed as a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies (the «1915 Law»)) and by the present Articles.
 - 1.2 The Company exists under the name of ALPINA REAL ESTATE GP I.

2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City (Grand Duchy of Luxembourg).
- 2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.
- 2.3 The Board of Directors is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.
- 2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.
 - 2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Object.

- 3.1 The purpose of the Company is to act as general partner (actionnaire gérant commandité) of the SICAV and, in that capacity, the Company may administer and manage the SICAV and its assets and decide on the investment objectives, policies and restrictions and the course of conduct of the management and business affairs of the SICAV, in compliance with the Luxembourg law of 13 February 2007 on specialised investment funds as amended from time to time, the articles of incorporation and the prospectus of the SICAV. The SICAV may enter into investment management and investment advisory agreements and into any other contract that it may deem necessary, useful or advisable for carrying out its functions.
- 3.2 The Company may furthermore take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, manage and develop them; grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, lend funds to its subsidiaries, or to



any other company including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities. It may also give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets, and perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

- 3.3 The Company may borrow and raise funds for the purpose listed above, including, but not limited to, the issue of bonds, notes and other debt instruments or debt securities.
- 3.4 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

4. Duration.

The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital.

5. Capital - Shares.

- 5.1 The Company's share capital is fixed at thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-), represented by two (2) Shares, without par value.
 - 5.2 The Shares have all been fully paid in cash.
- 5.3 The share capital may be increased or reduced by means of a resolution of an extraordinary general meeting of the Shareholders deliberating in the manner provided for amendments of the Articles.
- 5.4 Shares will only be issued in registered form and will be inscribed in the register of Shares, which is held by the Board of Directors or by one or more persons on behalf of the Board of Directors. Such register of Shares shall set forth the name of each Shareholder, his residence or elected domicile, the number and class (if applicable) of Shares held by him

6. Dealing in shares.

- 6.1 No Shareholder shall, except with the prior written consent of the other Shareholder:
- > pledge, mortgage, charge or otherwise encumber any Share or any interest in any Share;
- > grant an option over any Share or any interest in any Share;
- > enter into any agreement in respect of the votes attached to any Share, or
- > transfer or dispose any Share or any interest in any Share, other than a transfer or disposal as provided for in these Articles.

7. Transfer of shares

- 7.1 A Shareholder («Transferor») may at any time transfer all the Shares held by it to an Affiliate («Transferee») in accordance with these Articles and on the following conditions:
- > the Transferee shall execute a deed in such form as the other Shareholder may reasonably require undertaking to the other Shareholder that it shall observe and be bound by the obligations of a Shareholder under these Articles and that it shall forthwith transfer such Shares back to the Transferor (or an Affiliate thereof) for nominal value in the event that it ceases to be an Affiliate of the Transferor; and
- > the Transferor shall continue to be liable, on a joint and several basis with the Transferee, in respect of its obligations as a Shareholder under these Articles.
- 7.2 During the Lock-up Period the Shareholders shall not be entitled to transfer or assign the Shares, unless the Shareholders agree otherwise.
- 7.3 After the Lock-up Period, any disposal of Shares by one of the Shareholders (i) shall have to comprise the entire interest of the Shareholder wishing to sell and (ii) shall be subject to a right of first refusal or preferential acquisition right by the other Shareholder. The rules applicable to the said right of first refusal or preferential acquisition right are the following:
- 7.3.1 If a Shareholder (the «Selling Shareholder») wishes to sell all of its Shares (the «Offered Shares»), it shall first be required to make an irrevocable offer to sell the Offered Shares to the other Shareholder (the «Non-Selling Shareholder») in a Transfer Notice to the Non-Selling Shareholders. The Non-Selling Shareholder shall, within thirty (30) Business Days of receipt of the Transfer Notice (the «Offer Deadline»), either accept or refuse the offer by notice in writing to the Selling Shareholder (the «Acceptance Notice»), it being understood that the offer may only be accepted or refused in full by the Non-Selling Shareholder.
- 7.3.2 On accepting an offer, the Non-Selling Shareholder shall notify the Selling Shareholder in writing of the acceptance of the offer in respect of the Offered Shares and the Selling Shareholder shall sell and the Non-Selling Shareholders shall buy the Offered Shares at a price as defined and to be determined in accordance with the provisions of sections 9.3 to 9.5. The transfer of the Offered Shares shall be formalised within thirty (30) Business Days of receipt of the Acceptance Notice by the Selling Shareholder.



- 7.3.3 If the Non-Selling Shareholder does not accept the offer in respect of the Offered Shares, if the Non-Selling Shareholder fails to respond to the offer within thirty (30) Business Days of the receipt of the Transfer Notice or if due to the Non-Selling Shareholder the transfer of the Offered Shares is not formalised within the term set forth above, the Selling Shareholder shall be free to sell the Offered Shares to a third party at a price agreed by the Selling Shareholder with the transferee (the «Final Price») for a period of up to three months at the end of which the Selling Shareholder must go through the procedure set out in this section 7.3 again if it wishes to sell the Shares after the three-month period. In such a case the Selling Shareholder shall serve a second transfer notice (the «Second Transfer Notice») to the Non-Selling Shareholder setting out full details on (i) the identity of the prospective purchaser and (ii) the Final Price. However, in the event of the Final Price being lower than the price resulting from the application at the time of the transfer rules provided under section 9.3 to 9.5, the Non-Selling Shareholder shall be entitled to exercise the pre-emptive right at the Final Price. Should the Non-Selling Shareholder fail to exercise its pre-emptive right on the Final Terms, the Selling Shareholder shall be free to sell the Offered Shares to a third party on the Final Price for a period of up to three months.
- 7.4 The Board of Directors may only approve for registration a transfer of Shares carried out in accordance with these Articles.
- 7.5 Each transfer of Shares or other rights on Shares will have to be recorded in the register of Shares. Each Shareholder may consult the register of Shares.

8. Deadlock.

- 8.1 If a Deadlock has occurred, either Shareholder (the «Noticer») may serve to the other Shareholder (the «Receiver») a Transfer Notice which will have as a consequence the obligation for the Noticer or the Receiver to exit the Company pursuant to the following paragraphs. The Notice shall refer to one price at which the Noticer would be willing to (i) acquire the entire interest owned by the Receiver in the Company, or (ii) dispose to the Receiver its own entire interest in the Company. The Receiver has to acknowledge receipt of the Notice.
- 8.2 Within ten (10) Business Days from receipt of the Notice, the Receiver has to issue to the Noticer an Offer (the «Offer»). The Offer shall contain a binding statement whether the Receiver wishes to (i) buy the Shares held by the Noticer in the Company or (ii) sell its Shares in the Company. The Noticer is bound to accept such Offer.
- 8.3 The transfer shall be effected within further thirty (30) Business Days from the date of receipt of the Offer. The purchase price shall be paid by means of immediate available funds.

9. Change of control.

- 9.1 If a Change of Control has occurred, the Other Party, by delivering a Notice to the Changing Party, shall have the option to buy and the Changing Party shall have the obligation to sell to the Other Party, the entire stake of Shares owned by the Changing Party in the Company.
 - 9.2 The transfer shall be effected within further thirty (30) Business Days from the date of receipt of the Notice.
- 9.3 During the first five years as of the First Closing the price of the Shares in the Company, for the purposes of this section 9 shall be equal to the aggregate net asset value of the relevant Shares in accordance of the last approved annual accounts of the Company.
- 9.4 After five years as of the date of the First Closing, the transfer price of the Shares, for the purposes of this section 9 and of section 7.3, shall be determined on the basis of the Valuation and adjusted for each term following the First Closing as follows:
 - 9.4.1 year 6th: reduction of 50 percent of the Valuation;
 - 9.4.2 year 7th: reduction of 40 percent of the Valuation;
 - 9.4.3 year 8th: reduction of 30 percent of the Valuation;
 - 9.4.4 year 9th: reduction of 20 percent of the Valuation;
 - 9.4.5 year 10th: reduction of 10 percent of the Valuation; and
 - 9.4.6 year 11th and onwards: no reduction of the Valuation.
- 9.5 If, within a period of ten (10) Business Days as of the date one of the Shareholders requests to the other a Valuation, an agreement on the Independent Expert is not reached by the Shareholders, A Shareholder shall appoint an independent expert and B Shareholder a different one. If the difference of the respective valuations of the said independent experts does not exceed 10%, the Valuation shall be the average of them. If the difference of the respective valuations of the said independent experts exceeds 10%, the Shareholders shall appoint a third independent expert. In this latter case, the Valuation shall be the average between this valuation and the closest to it issued by the expert appointed by any of the Shareholders.
- 9.6 Arm's length costs and expenses arising out of the appointment of independent experts shall be borne by the Company.
- 9.7 The transfer of the Shares shall be executed within fifteen (15) Business Days as of the date on which the Valuation is submitted to the Shareholders. The price shall be paid by means of immediate available funds.



Chapter III.- Directors, Board of directors, Statutory auditors

10. Board of directors.

- 10.1 The Company is managed by a Board of Directors consisting of no less than three (3) and no more than seven (7) Directors, who need not be Shareholders of the Company, with a parity between the Directors appointed out of a list of candidates proposed for appointment by A Shareholder, and the Directors appointed out of a list of candidates proposed for appointment by B Shareholder and together with one (1) Director appointed by common consent of A Shareholder and B Shareholder as independent Director with the chairmanship of the Board of Directors passing every year from a Director appointed by B Shareholder to a Director appointed by A Shareholder, and vice versa.
- 10.2 A legal entity may be a member of the Board of Directors. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time.
- 10.3 The Directors shall be elected by the general meeting of Shareholders for a period not exceeding six years and until their successors are elected and take up their functions. Upon expiry of its mandate, a Director may seek reappointment. In case a Director is elected without any indication on the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.
- 10.4 Each Shareholder may remove a Director appointed by it and appoint a replacement Director by notice in writing to the Board of Directors and the other Shareholder, provided that no Shareholder shall appoint a replacement Director without reasonable prior consultation with the other Shareholder with the purpose of reaching an agreement on the person to be appointed. Each Shareholder undertakes to take such actions (including, without limitation, attending and voting in general meetings) to facilitate the appointment to the Board of Directors of a replacement Director following its nomination by the other Shareholder pursuant to this section.
- 10.5 At the time of completion of any sale, assignment, transfer or other disposition of the Shares held by a Shareholder (other than to an Affiliate) such Shareholder shall procure the resignation of each Director nominated by it.
- 10.6 In the event of a vacancy in the office of a Director because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors may meet and may elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of Shareholders. A Director that was appointed out of a list of candidates proposed for appointment by one Shareholder may only be replaced by a Director appointed out of a list of candidates proposed for appointment by the same Shareholder and an independent Director may only be replaced by an independent Director by mutual agreement of the Shareholders.

11. Meetings of the board of directors.

- 11.1 Any member of the Board of Directors may, by giving ten (10) Business Days' written notice to the other members of the Board of Directors setting out the date, time and place and agenda, convene a meeting of the Board of Directors, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by telegram, facsimile or e-mail transmission of each Director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.
- 11.2 Meetings of the Board of Directors shall be held in Luxembourg or elsewhere as agreed by the members of the Board of Directors.
- 11.3 The Board of Directors will meet at least once every calendar quarter and as otherwise determined by any of its members pursuant to section 11.1.
- 11.4 A quorum of a meeting of the Board of Directors shall be at least two (2) of its members, provided that one A Director and one B Director are present at all times.
- 11.5 Any member of the Board of Directors may appoint another member of the Board of Directors as its representative at any meeting of the Board of Directors.
- 11.6 The use of video-conferencing equipments and conference call means allowing the identification of each participating Director shall be allowed. These means must comply with technical features which guarantee an effective participation to the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held through such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company. Each participating Director shall be authorised to vote by fax, e-mail, or by video, telephone provided that in the last two cases such vote is confirmed in writing.
- 11.7 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all Directors in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.
 - 11.8 Each member of the Board of Directors shall have a single vote. The Chairman shall have no casting vote.
- 11.9 If the Chairman is unable to be present and that the Board of Directors is composed of more than three (3) Directors, he will be replaced by a chairman pro tempore. The chairman pro tempore will be another Director elected for this purpose from among the same category of A or B Directors as that of the Chairman.



- 11.10 Decisions of the Board of Directors shall be taken by a simple majority of the members present or represented by proxies at the meeting.
- 11.11 The Board of Directors shall at the beginning of its meetings appoint one of its participants or a third party participating to take notes and draft the minutes of the meeting.
- 11.12 The minutes of the meeting of the Board of Directors shall be signed by the Chairman of the Board of Directors or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting or by any two Directors. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

12. General powers of the board of directors.

- 12.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to determine the investment policy of the SICAV as provided for in the SICAV's Prospectus and articles of incorporation and to determine the course and conduct of the management and business affairs of the Company.
- 12.2 It is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the interests of the Company and the SICAV. All powers not expressly reserved by Law to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.
 - 12.3 The Board of Directors shall have namely the following powers:
 - 12.3.1 to oversee generally the business of the Company and carry out all the functions in relation to the Company;
- 12.3.2 be responsible for the overall management of the Company and deciding all issues relevant to the Company other than those in respect of which a vote by the Shareholders is required;
- 12.3.3 to monitor the performance of the business of the Company and to ensure the Company has a clear and defined strategy;
 - 12.3.4 to manage and control the day to day affairs of the Company;
 - 12.3.5 to ensure that the Company has effective financial controls;
 - 12.3.6 to promote the development of the Company at all times;
- 12.3.7 to ensure that the Company complies with all legal and regulatory requirements as well as the provisions that could be provided for from time to time in a Shareholders Agreement;
 - 12.3.8 to manage the Company consistently with the objectives of the Company;
- 12.3.9 to discuss the audited accounts of the Company and present such accounts to the General Meeting of Shareholders for approval;
- 12.3.10 to determine what amount of net income (if any) in any fiscal year shall be retained in the Company for working capital and regulatory capital requirements of the Company and how much should be distributed to Shareholders and when;
 - 12.3.11 to manage human resources matters;
 - 12.3.12 to manage the acquisition or disposal of any Company assets;
- 12.3.13 to form, promote and manage limited partnership investment vehicles, companies and other collective investment schemes, to negotiate the terms of any such vehicles with potential investors, determine the allocation of any carried interest and/or co-investment arrangements to the Shareholders or others in respect of any such vehicles, and enter into further management or advisory or management agreements in respect of such vehicles; and
- 12.3.14 to determine the Company's organizational structure and approve any delegation of authority to committees or individuals.
- 12.4 No action shall be taken by any Shareholder, Director or employee of the Company without the prior consent of the Board of Directors in respect of the consideration or implementation of any Reserved Operational Matters by or on behalf of the Company or any subsidiary of the Company (unless otherwise determined by the Board of Directors).

13. Delegation of powers.

- 13.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board of Directors, managers, officers or other agents, legal or natural person, who need not be Shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board of Directors shall determine.
- 13.2 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.
- 13.3 The first person entrusted with the daily management may be appointed by the first general meeting of Shareholders.

14. Representation of the company.

14.1 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be bound by the signatures of one A Director together with one B Director or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by one A Director together with one B Director, but only within the limits of such power.



14.2 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case a daily manager has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the daily manager, but only within the limits of such power.

15. Conflict of interest.

15.1 Any Director having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the Company, shall advise the Board of Directors thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the Directors may have had an interest conflicting with that of the Company.

15.2 The provisions of the preceding paragraphs are not applicable when the decisions of the Board of Directors of the Company or of the Director concern day-to-day operations engaged in normal conditions.

16. Indemnification.

16.1 The Company may indemnify any Director or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a Director or officer of the Company or, at its request, of any other company of which the Company is a shareholder or a creditor and which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

17. Statutory auditor.

- 17.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors.
- 17.2 The general meeting of Shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.
 - 17.3 The statutory auditors are re-eligible.

Chapter IV.- General meeting of shareholders.

18. Powers of the general meeting of shareholders.

- 18.1 If there is at any time only one Shareholder, the sole Shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.
- 18.2 In case of plurality of Shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.
- 18.3 Any general meeting shall be convened by the Board of Directors by means of convening notice setting out the date, time, place and agenda of the meeting, sent to each registered Shareholder ten (10) Business Days prior to the general meeting and in compliance with the Law. It must be convened following the request of Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital. In case all the Shareholders are present or represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication. Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of Shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting. The matters dealt with by the meeting of Shareholders are limited to the issues contained in the agenda (which must contain all issues prescribed by law) as well as to issues related thereto, except if all the Shareholders agree to another agenda.
- 18.4 Each Shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the Shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

Voting forms, which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of Shareholders they relate to.

- 18.5 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a Shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.
- 18.6 The Shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunication means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum and majority requirements. These means



must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

- 18.7 Unless otherwise provided by Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes of the Shareholders present or represented, regardless of the proportion of the capital represented.
 - 18.8 Each Share is entitled to one vote.
 - 18.9 When the Company has a sole Shareholder, his decisions are written resolutions.

19. Place and date of the annual general meeting of shareholders.

- 19.1 The annual general meeting of Shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the last Wednesday of May (unless such date falls on a legal bank holiday, in which case the meeting will take place on the next Bank Business Day) at 1.30 p.m or at any such time and place as indicated in the relevant convening notices.
- 19.2 The annual general meeting may be held abroad if, in the judgement of the Board of Directors, exceptional circumstances so require.

20. Other general meetings.

Any Director or the statutory auditor may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the Shareholders which together represent one tenth (10%) of the capital of the Company at such place and time as may be specified in the respective notices of meetings.

Chapter V.- Business year, Distribution of profits.

21. Business year.

- 21.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.
- 21.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of Shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

22. Distribution of profits.

- 22.1 Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.
- 22.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of Shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.
 - 22.3 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Chapter VI.- Dissolution, Liquidation.

23. Dissolution, Liquidation.

- 23.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.
- 23.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of Shareholders.

Chapter VII.- Amendments, Applicable law.

24. Amendments.

24.1 These Articles may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the respect of the quorum and majority requirements provided under section 18 hereof.

25. Applicable law.

All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies as amended from time to time.

Transitional dispositions

- 1. The first financial year shall begin on the day of the incorporation and shall end on 31 December 2007.
- 2. The first annual general meeting shall be held in 2008.

Subscription and Payment

The Articles having thus been established, the above-named parties have subscribed for the Shares as follows:

- 1. N MÁS UNO IBG S.A. above named, subscribes for one (1) Share, resulting in a total payment of fifteen thousand five hundred Euro (EUR 15,500.-);
- 2. CONREN LAND GmbH, above named, subscribes for one (1) Share, resulting in a total payment of fifteen thousand five hundred Euro (EUR 15,500.-).



All these Shares have been fully paid up, so that the sum of thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in section 26 of the law of August 10, 1915 on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about three thousand euro.

First Extraordinary General Meeting of the Shareholders

The above-named parties, representing the entire subscribed capital and acting as the Shareholders of the Company pursuant to section 15.3 of the Articles, have immediately taken the following resolutions:

- 1. The Company 's registered office is fixed at 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);
- 2. The following have been elected as Directors for a maximum period of six (6) years, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of the Shareholders to be held in 2013:

A Director

- Mr Jaime Porras López, with professional address at 17, Padilla, 28006 Madrid, Spain

B Director:

- Mr Wolfgang Schreier, with professional address at Rembrandtstrasse 13, 60596 Frankfurt, Germany Independent Director:
- Mr Daniel Laurencin, with professional address at 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg
 - 3. The initial chairman of the Board of Directors shall be Wolfgang Schreier.
- 4. The following has been appointed as statutory auditor for a maximum period of six (6) years, its mandate expiring on occasion of the annual general meeting of the Shareholders to be held in 2013: EUROFID S.à r.l., Reviseur d'entreprises, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 92.176.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of contradictions between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le treize septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

- 1. N MÁS UNO IBG S.A., une société anonyme ayant son siège social à Padilla 17, 28006, Madrid, Espagne, une société de droit espagnol immatriculée auprès du Registre du Commerce de Madrid sous le numéro fiscal espagnol A-82882549, et
- 2. CONREN LAND GmbH, une société à responsabilité limitée ayant son siège social à Rembrandtstrasse 13, D-60596, Frankfurt, Allemagne, une société de droit allemand et immatriculée auprès du tribunal local (Amtsgericht) de Frankfurt/ Main sous le numéro HRB 79190,

Les parties susmentionnées désignées ci-après comme les «Actionnaires»;

ici représentées par Monsieur Ezechiel Havrenne, juriste, ayant son domicile professionnel à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être déposée avec lui.

Lesquels comparants, agissant en-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les Statuts comme suit:

Chapitre préliminaire - Définitions

Les termes suivants ont la signification suivante lorsqu'ils sont précédés d'une lettre capitale:

«Action(s)» signifie action(s) dans le capital de la Société;

«Actionnaire A» signifie N MÁS UNO IBG S.A. et tout Successeur;



«Actionnaire B» signifie CONREN LAND GmbH et tout Successeur;

«Actionnaire(s)» signifie détenteur(s) d'Action(s) de la Société;

«Administrateur A» signifie un Administrateur désigné pour la nomination par l'Actionnaire A;

«Administrateur B» signifie un Administrateur désigné pour la nomination par l'Actionnaire B;

«Administrateur» signifie un administrateur nommé par le Conseil d'Administration conformément aux présents Statuts ou, selon le cas, un membre du Conseil d'Administration;

«Affilié» signifie, à propos d'une personne, toute personne qui, directement ou indirectement, exerce un pouvoir de contrôle sur, est contrôlée par ou est placée sous le contrôle commun avec une telle personne;

«Autre Partie» signifie Actionnaire autre que la Partie Remplaçante en cas de Changement de Contrôle;

«Avis de Transfert» signifie communiqué écrit d'un Actionnaire à un autre Actionnaire faisant part de sa décision (a) de céder la totalité de ses intérêts dans la Société ou (b) d'acquérir la totalité des intérêts de l'autre Actionnaire dans la Société dans le cadre d'un Blocage, Changement de Contrôle ou autre, conformément au Contrat de Souscription;

«Blocage» signifie (1) que le Conseil d'Administration vote cinq fois consécutives contre la prise de décisions différentes ou l'adoption de résolutions différentes qui (i) sont relatives aux Matières Opérationnelles Réservées et qui (ii) ont été proposées par un des Actionnaires ou (2) que le Conseil d'Administration n'approuve pas le Budget Annuel de la Société depuis deux années fiscales;

«Budget Annuel» signifie le budget annuel de la Société dont le premier (budget pour l'exercice social 2007) sera fixé dans le cadre d'un Pacte d'Actionnaires et ensuite, à la fin de chaque exercice social pour l'exercice social avenir, par le Conseil d'Administration;

«Changement de Contrôle» se produit lorsqu'une ou plusieurs personne(s) agissant de concert (qui n'est/ne sont actuellement pas Actionnaire(s) de l'Actionnaire A, ni de l'Actionnaire B), acquière(nt) dans l'Actionnaire A ou dans l'Actionnaire B un intérêt par lequel elle/ils détient/détiennent au moins cinquante (50) pour cent ou plus des Actions de l'Actionnaire A ou de l'Actionnaire B, selon le cas, qui lui/leur donne une majorité des votes dans toutes les assemblées des actionnaires de ladite entité;

«Conseil d'Administration» signifie le conseil d'administration de la Société;

«Contrat de Souscription» signifie un contrat de souscription tel que conclu entre la Société et les Actionnaires;

«Euro» or «EUR» signifie la monnaie ayant cours légal dans les états membres de l'Union Européenne ayant adopté la monnaie unique conformément au Traité instituant la Communauté Européenne tel qu'amendé par le Traité relatif à l'Union Européenne et tel qu'amendé par le Traité d'Amsterdam;

«Evaluation» signifie toute évaluation effectuée par un Expert Indépendant sur base de la valeur de marché des Actions concernées.

«Expert Indépendant» signifie expert indépendant jouissant d'une bonne réputation et accepté conjointement par les Actionnaires;

«Jour Ouvrable» signifie tout jour au cours duquel les banques sont ouvertes pour les opérations courantes au Luxembourg;

«Matières Opérationnelles Réservées» signifie mise à l'étude ou mise en oeuvre de l'une des matières suivantes: (1) approbation et amendement du Budget Annuel (au cas où le Conseil d'Administration n'approuverait pas, pour le 31 décembre, le Budget Annuel relatif à l'année suivante, le Budget Annuel précédent devrait automatiquement être étendu à l'année suivante); (2) résolutions concernant les dépenses, investissements ou désinvestissements relatifs à des avoirs fixes et tangibles pour un montant excédant EUR 5.000,-, à moins qu'ils ne soient compris dans le Budget Annuel; (3) autorisation de toute entorse individuelle au Budget Annuel supérieure à EUR 5.000,- et d'entorses cumulées supérieures à EUR 20.000,-; (4) fait de contracter un crédit ou des facilités de crédit et octroi de garanties personnelles ou réelles; (5) toute décision relative à la taille et/ou la composition et/ou la rémunération du personnel de la Société, en ce compris, pour éviter tout doute, (i) l'engagement ou le licenciement de cadres supérieurs ou employés et (ii) le détachement de tels membres ou employés auprès de tiers; (6) l'investissement d'avoirs de la Société dans des filiales et affiliés de l'Actionnaire A ou de l'Actionnaire B; et (7) tout conflit survenant entre les Administrateurs et les Actionnaires de la Société;

«Partie Remplaçante» signifie l'entité qui acquiert cinquante (50) pour cent ou plus de toutes les actions de l'Actionnaire A ou de l'Actionnaire B, selon le cas, suite à un Changement de Contrôle;

«Période de verrouillage» signifie période de cinq ans commençant à courir le Premier Jour de Clôture durant laquelle les Actionnaires ne peuvent pas vendre ou céder à un tiers les Actions qu'ils détiennent dans la Société;

«Prospectus» signifie le prospectus de la SICAV tel que modifié de temps à autre;

«Premier Jour de Clôture» signifie la date déterminée conformément au Prospectus;

«SICAV» signifie ALPINA REAL ESTATE FUND SCA SICAV-FIS, une société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé de droit luxembourgeois, constituée sous la forme d'une société en commandite par actions

«Société» signifie ALPINA REAL ESTATE GP I;

«Statuts» signifie les présents statuts de la Société;

«Successeur» signifie tout individu, entité ou société auquel la totalité des Actions détenues par l'Actionnaire A ou l'Actionnaire B est transférée conformément aux présents Statuts.



Titre I.- Dénomination, Siège, Objet, Durée

1. Forme, Dénomination.

- 1.1 La Société est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi de 1915») et par les présents Statuts.
 - 1.2 La Société adopte la dénomination ALPINA REAL ESTATE GP I.

2. Siège social.

- 2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).
- 2.2 Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire de ses Actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.
- 2.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.
- 2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.
 - 2.5. La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Objet.

- 3.1 La Société a pour objet d'agir en qualité d'Actionnaire gérant commandité de la SICAV et, en cette qualité, la Société peut gérer la SICAV et décider des objectifs, politiques et restrictions d'investissement et de l'organisation de la gestion et des affaires de la SICAV, ces activités étant définies plus en détail dans les statuts de la SICAV. La SICAV peut conclure des contrats de gestion d'investissement et de conseil d'investissement et tout autre contrat qu'elle estime nécessaire, utile ou conseillé pour l'exécution de ses fonctions.
- 3.2 La Société pourra également prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, acquérir tous titres et droits par la voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, et notamment, d'acquérir des brevets et autorisations, de les gérer et de les développer, de fournir aux entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt, toute assistance, crédit, avances ou garanties, de prêter des fonds à ses filiales ou à toute autre société, en ce compris les bénéfices de tout emprunt et/ou émission de titres de dettes. Elle peut également donner des garanties et octroyer des sûretés en faveur de tiers pour garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales ou de toute autre société. La Société peut encore donner en garantie, transférer, grever, ou octroyer des garanties sur tout ou partie de ses avoirs par d'autres moyens, et entreprendre toute opération directement ou indirectement liée à son objet.
- 3.3 La Société peut conclure des emprunts et réunir des fonds dans le cadre des objectifs listés ci-dessus, notamment mais pas uniquement, par l'émission de titres, d'obligations, et autres instruments de dette ou titres de dette.
- 3.4 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

4. Durée.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital

5. Capital social.

- 5.1. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par deux (2) Actions, sans mention de valeur.
 - 5.2. Les Actions sont entièrement libérées en numéraire.
- 5.3. Le capital social peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires délibérant de la matière prévue pour la modification des Statuts.
- 5.4. Les Actions seront uniquement nominatives et seront inscrites dans le registre des Actionnaires, qui sera tenu par le Conseil d'Administration ou par une ou plusieurs personnes au nom du Conseil d'Administration. Ce registre devra établir le nom de chaque Actionnaire, sa résidence ou son domicile élu, le nombre et la classe (si applicable) des Actions détenues par lui.

6. Commerce d'actions.

- 6.1 Sans accord écrit préalable de l'autre Actionnaire, aucun Actionnaire ne peut:
- > Donner en gage, grever d'une sûreté, ou grever d'une autre manière une Action ou un droit afférent à une Action;
- > Octroyer une option sur une Action ou un droit afférent à une Action;



- > Conclure des contrats au sujet des votes attachés à une Action;
- > Transférer ou vendre toute Action ou tout droit afférent à une Action d'une autre manière que celle qui est prévue dans les présents Statuts.

7. Transfert d'actions.

- 7.1. Un Actionnaire («Cédant») peut à tout moment transférer toutes les Actions qu'il détient à un Affilié («Cessionnaire») conformément aux présents Statuts et aux conditions suivantes:
- > Le Cessionnaire doit signer un acte dans une forme telle que l'Actionnaire puisse raisonnablement requérir l'engagement de l'autre Actionnaire de respecter les obligations s'imposant aux Actionnaires en vertu de ces Statuts et de retransférer immédiatement les actions au Cédant (ou un de ses Affiliés), pour leur valeur nominale, au cas où il cesserait d'être un Affilié du Cédant.
- > Le Cédant doit continuer à être responsable, en sus du Cessionnaire, du respect de ses obligations d'Actionnaire découlant des présents Statuts.
- 7.2. Durant la Période de Verrouillage, les Actionnaires n'ont pas le droit de transférer ou céder leurs Actions, sauf si les Actionnaires décident du contraire.
- 7.3. Après la Période de Verrouillage, toute disposition d'Actions par un des Actionnaires (i) doit comprendre la totalité des droits de l'Actionnaire qui veut vendre et (ii) doit faire l'objet d'un droit de premier refus ou d'un droit d'acquisition préférentielle par l'autre Actionnaire. Les règles applicables au droit de premier refus et au droit d'acquisition préférentielle sont les suivantes:
- 7.3.1. Si un Actionnaire (l'«Actionnaire Vendeur») souhaite vendre toutes ses Actions (les «Actions Offertes»), il doit d'abord faire une offre irrévocable de vendre les Actions Offertes à l'autre Actionnaire (l'«Actionnaire Non-Vendeur») dans un Avis de Transfert destiné à l'Actionnaire Non-Vendeur. Dans les trente (30) Jours Ouvrables suivant la réception de l'Avis de Transfert (la «Limite de l'Offre»), l'Actionnaire Non-Vendeur doit soit accepter soit refuser l'offre par un avis écrit adressé à l'Actionnaire Vendeur (l'«Avis d'Acceptation»), étant entendu que l'offre ne peut être acceptée ou refusée que pour son entièreté par l'Actionnaire Non-Vendeur.
- 7.3.2. En cas d'acceptation de l'offre, l'Actionnaire Non-Vendeur doit notifier son acceptation de l'offre relative aux Actions Offertes par écrit à l'Actionnaire Vendeur et l'Actionnaire Vendeur doit vendre et l'Actionnaire Non-Vendeur acheter, les Actions Offertes au prix défini et déterminé conformément aux dispositions des sections 9.3 et 9.5. Le transfert des Actions offertes doit être organisé dans les trente (30) Jours Ouvrables suivant la réception de l'Avis d'Acceptation par l'Actionnaire Vendeur.
- 7.3.3. Si l'Actionnaire Non-Vendeur n'accepte pas l'offre relative aux Actions Offertes, s'il ne répond pas à l'offre dans le délai de trente (30) Jours Ouvrables suivant la réception de l'Avis de Transfert, ou si, à cause de l'Actionnaire Non-Vendeur, le transfert n'est pas organisé dans le délai établi ci-dessus, l'Actionnaire Vendeur sera libre de vendre les Actions Offertes à un tiers au prix convenu entre l'Actionnaire Vendeur et le cessionnaire (le «Prix Final») pendant une période de trois mois. S'il souhaite vendre les Actions après cette période de trois mois, l'Actionnaire Vendeur devra suivre la procédure établie à la section 7.3. Dans ce cas, l'Actionnaire Vendeur devra présenter à l'Actionnaire Non-Vendeur un deuxième avis de transfert (le «Deuxième Avis de Transfert»), reprenant les détails relatifs à (i) l'identité de l'acheteur éventuel et (ii) au Prix Final. Cependant, si le Prix Final est inférieur au prix résultant de l'application, au moment du transfert, des règles établies dans les sections 9.3 et 9.5, l'Actionnaire Non-Vendeur pourra exercer son droit de préemption au Prix Final. Si l'Actionnaire Non-Vendeur n'exerce pas son droit de préemption sur la base des Propositions Finales, l'Actionnaire Vendeur sera libre de vendre les Actions Offertes à un tiers au Prix Final pendant une période de trois (3) mois.
- 7.4. Le Conseil d'Administration ne pourra inscrire dans le registre qu'un transfert réalisé conformément aux présents Statuts.
- 7.5. Chaque transfert d'Actions ou d'autres droits relatifs à des Actions devra être inscrit dans le registre des Actions. Chaque Actionnaire peut consulter le registre des Actions.

8. Blocage.

- 8.1. En cas de Blocage, chaque Actionnaire (le «Notifiant») peut notifier à l'autre Actionnaire (le «Receveur») un Avis de Transfert qui aura pour conséquence l'obligation pour le Notifiant ou le Receveur de se retirer de la Société conformément aux paragraphes suivants. L'Avis doit faire référence à un prix auquel le Notifiant serait d'accord (i) d'acquérir la totalité des droits que possède le Receveur dans la Société, ou (ii) de céder au Receveur la totalité de ses propres droits dans la Société. Le Receveur doit accuser réception de l'Avis.
- 8.2. Dans les dix (10) Jours Ouvrables de la réception de l'Avis, le Receveur doit émettre une offre (l'«Offre») au profit du Notifiant. L'Offre doit contenir une mention liant le Receveur déterminant s'il souhaite (i) acheter les Actions détenues par le Notifiant ou (ii) vendre ses Actions. Le Notifiant a l'obligation d'accepter cette Offre.
- 8.3. Le transfert doit être effectué dans les trente (30) Jours Ouvrables suivant la date de réception de l'Offre. Le prix d'achat doit être payé par des fonds immédiatement disponibles.



9. Changement de contrôle.

- 9.1. Si un Changement de Contrôle s'est produit, l'Autre Partie, en délivrant un Avis à la Partie Remplaçante, doit avoir la possibilité d'acheter et la Partie Remplaçante doit avoir l'obligation de vendre à l'Autre Partie, la totalité des Actions détenues dans la Société par la Partie Remplaçante.
 - 9.2. Le transfert doit être effectué dans les trente (30) Jours Ouvrables à partir de la réception de l'Avis.
- 9.3. Au sens de cette section 9, durant les cinq premières années à compter du Premier Jour de Clôture, le prix des Actions de la Société doit être égal à la valeur nette d'inventaire totale des Actions concernées, conformément aux derniers comptes annuels approuvés de la Société.
- 9.4. Au sens de cette section 9 et de la section 7.3, après cinq ans à partir de la date du Premier Jour de Clôture, le prix de transfert des Actions, doit être déterminé sur base de l'Evaluation et ajusté comme suit pour chaque période suivant le Premier Jour de Clôture:
 - 9.4.1. 6 ème année: réduction de 50 pour cent de l'Evaluation;
 - 9.4.2. 7 ème année: réduction de 40 pour cent de l'Evaluation;
 - 9.4.3. 8 ème année: réduction de 30 pour cent de l'Evaluation;
 - 9.4.4. 9 ème année: réduction de 20 pour cent de l'Evaluation;
 - 9.4.5. 10 ème année: réduction de 10 pour cent de l'Evaluation; and
 - 9.4.6. à partir de la 11 ème année: pas de réduction de l'Evaluation.
- 9.5. Si, dans une période de dix (10) Jours Ouvrables à partir de la date à laquelle un des Actionnaires sollicite une Evaluation, un accord au sujet de l'Expert Indépendant n'est pas intervenu entre les Actionnaires, l'Actionnaire A peut nommer un expert indépendant et l'Actionnaire B peut en nommer un différent. Si la différence entre les évaluations respectives de ces experts indépendants ne dépasse pas 10%, l'Evaluation consistera en la moyenne des deux. Si la différence entre les évaluations respectives de ces experts indépendants dépasse 10%, les Actionnaires devront désigner un troisième expert indépendant. Dans ce cas, l'Evaluation consistera en la moyenne entre cette évaluation et de l'évaluation la plus proche de celle-ci réalisée par l'un des experts désignés par les Actionnaires.
- 9.6. Les coûts et dépenses raisonnables résultant de la désignation d'experts indépendants seront supportés par la Société.
- 9.7. Le transfert d'Actions doit être exécuté dans les quinze (15) Jours Ouvrables à partir de la date à laquelle l'Evaluation est fournie aux Actionnaires. Le prix doit être payé au moyen de fonds immédiatement disponibles.

Chapitre III.- Administrateurs, Conseil d'Administration, Commissaires.

10. Conseil d'administration.

- 10.1. La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de 7 membres au plus, Actionnaires ou non, avec une parité entre les Administrateurs choisis sur une liste de candidats proposés par l'Actionnaire A et les Administrateurs choisis sur la liste de candidats proposée par l'Actionnaire B et un Administrateur nommé de commun accord entre l'Actionnaire A et l'Actionnaire B en qualité d'Administrateur indépendant. La présidence du Conseil d'Administration doit être assurée alternativement: un an sur deux par un Administrateur nommé par l'Actionnaire A et un an sur deux par un Administrateur nommé par l'Actionnaire B.
- 10.2. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration. Dans ce cas, celle-ci sera tenue de désigner un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale en question ne pourra révoquer son représentant permanent qu'en désignant simultanément un successeur.
- 10.3. Les Administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des Actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés et entrent en fonction. A l'expiration de leur mandat, les Administrateurs seront rééligibles. Les Administrateurs élus sans aucune indication de la durée de leur mandat seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.
- 10.4. Chaque Actionnaire peut révoquer un Administrateur désigné par lui et nommer un remplaçant par un avis écrit adressé au Conseil d'Administration et à l'autre Actionnaire, à condition qu'aucun Actionnaire ne nomme un Administrateur remplaçant sans consultation préalable et raisonnable de l'autre Actionnaire dans le but de trouver un accord au sujet de la personne à nommer. Chaque Actionnaire entreprend les actions (en ce compris, mais pas uniquement, l'assistance et le vote aux assemblées générales) tendant à faciliter la nomination au Conseil d'Administration d'un Administrateur remplaçant nommé par l'autre Actionnaire conformément à cette section.
- 10.5. Au moment de l'achèvement de toute vente, attribution, transfert ou autre disposition des Actions détenue par un Actionnaire (autre qu'un Affilié), ce dernier devra obtenir la démission de tous les Administrateurs qu'il a nommés.
- 10.6. En cas de vacance du poste d'un Administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les Administrateurs restants ainsi nommés peuvent se réunir et peuvent pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires. Un Administrateur nommé sur une liste de candidats proposés par un Actionnaire peut uniquement être remplacé par un Administrateur provenant d'une liste de candidats proposés



par cet Actionnaire et un Administrateur indépendant peut uniquement être remplacé par un Administrateur indépendant choisi d'un commun accord entre les Actionnaires.

11. Réunions du conseil d'administration.

- 11.1. Chaque membre du Conseil d'Administration peut convoquer une réunion du Conseil d'Administration, en remettant un avis écrit mentionnant la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour aux autres membres du Conseil d'Administration dix (10) Jours Ouvrables à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas les circonstances de l'urgence doivent être établies dans la convocation. Les Administrateurs peuvent renoncer à l'avis à condition que chaque Administrateur y renonce par écrit, par télégramme, par facsimile ou par email. Un avis séparé n'est pas requis pour les réunions individuelles tenues aux lieux et places indiqués dans une annexe précédemment adoptée par une résolution du Conseil d'Administration.
- 11.2. Les réunions du Conseil d'Administration doivent se tenir à Luxembourg ou ailleurs, conformément à ce qui est décidé par les membres du Conseil d'Administration.
- 11.3. Le Conseil d'Administration doit se réunir au moins une fois tous les trimestres, conformément à ce qui est déterminé par ses membres conformément à la section 11.1.
- 11.4. Le quorum de présence aux réunions du Conseil d'Administration est d'au moins deux (2) membres, pourvu qu'un Administrateur A et un Administrateur B soient présents à chaque réunion.
- 11.5. Chaque membre du Conseil d'Administration peut désigner un autre membre du Conseil d'Administration pour le représenter à toute réunion du Conseil d'Administration.
- 11.6. L'utilisation des moyens de vidéo conférence et de conférence téléphonique permettant l'identification de chaque Administrateur participant est autorisée. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du Conseil permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre de façon continue et permettant une participation effective de ces personnes à la réunion. La participation à la réunion par ces moyens est équivalente à la participation à la réunion en personne. Une réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée avoir été tenue au siège social de la Société. Chaque Administrateur participant est habilité à prendre part au vote par fax, email, vidéo ou téléphone pour autant que, dans ces deux derniers cas, le vote soit confirmé par écrit.
- 11.7. Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué.
- 11.8. Chaque membre du Conseil d'Administration dispose d'une seule voix. Le Président dispose d'une voix prépondérante.
- 11.9. Si le Président ne peut être présent et que le Conseil d'Administration est composé d'au moins trois Administrateurs, il sera remplacé par un président pro tempore. Le président pro tempore sera un autre Administrateur élu à ce titre parmi les Administrateurs de la même catégorie d'Administrateurs (A ou B) que celle du Président.
- 11.10. Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés par procuration à la réunion.
- 11.11. Au début de chaque réunion, le Conseil d'Administration désigne un de ses participants ou un tiers participant pour prendre des notes et rédiger les procès-verbaux de la séance.
- 11.12. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par le président pro tempore et par deux Administrateurs. Des extraits sont certifiés par le Président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

12. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.

- 12.1. Le Conseil d'Administration est investi des plus larges pouvoirs pour déterminer la politique d'investissement de la SICAV, telle que prévue dans le Prospectus de la SICAV et les statuts et pour déterminer le déroulement et l'organisation de la gestion et des affaires de la Société.
- 12.2. Il est investi des pouvoirs les plus larges pour passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société et de la SICAV. Tous pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.
 - 12.3. Le Conseil d'Administration dispose notamment des pouvoirs suivants:
 - 12.3.1. surveiller les activités de la Société et exercer toutes les fonctions en rapport avec la Société;
- 12.3.2. être responsable de la totalité de la gestion de la Société et régler toutes les questions touchant la Société, à l'exception de celles qui requièrent un vote des Actionnaires;
 - 12.3.3. surveiller l'exécution des activités de la Société et s'assurer qu'elle dispose d'une stratégie claire et définie;
 - 12.3.4. gérer et contrôler les affaires journalières de la Société;
 - 12.3.5. s'assurer que la Société fait l'objet de contrôles financiers effectifs;
 - 12.3.6. promouvoir en permanence le développement de la Société;



- 12.3.7. s'assurer que la Société respecte les exigences légales et réglementaires et les dispositions prévues dans le Contrat de Souscription;
 - 12.3.8. gérer la Société conformément à ses objectifs;
- 12.3.9. débattre des comptes audités de la Société et les présenter pour approbation à l'assemblée générale des Actionnaires:
- 12.3.10. déterminer, le cas échéant, quel montant des revenus nets de chaque année fiscale doit être maintenu dans la Société à titre de capital d'exploitation et en vue de respecter les exigences légales relatives au capital de la Société, quel montant doit être distribué aux Actionnaires et quand il doit être distribué;
 - 12.3.11. gérer les affaires relevant des ressources humaines;
 - 12.3.12. gérer les acquisitions et cessions des avoirs de la Société;
- 12.3.13. former, promouvoir et gérer les véhicules d'investissement à responsabilité limitée, les sociétés et les autres véhicules d'investissement collectifs, négocier les termes de tels véhicules avec les investisseurs potentiels, déterminer la répartition entre Actionnaires ou autres des intérêts et/ou des accords de co-investissement concernant les dits véhicules, et conclure des contrats de gestion ou de conseil concernant ces véhicules;
- 12.3.14. déterminer la structure organisationnelle de la Société et approuver toute délégation de pouvoirs à des comités ou individus.
- 12.4. Aucun acte relatif à la mise à l'étude ou à la mise en oeuvre par la Société, par une filiale ou au nom de la Société des Matières Opérationnelles Réservées, ne peut être entrepris par un Actionnaire, Administrateur ou employé de la Société sans l'accord préalable du Conseil d'Administration (sauf si ce denier en décide autrement).

13. Délégation de pouvoirs.

- 13.1. Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs Administrateurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil d'Administration déterminera.
- 13.2. Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.
 - 13.3. Le premier Administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires.

14. Représentation de la société.

- 14.1. Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée par la signature conjointe d'un Administrateur A et d'un Administrateur B ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par un Administrateur A et un Administrateur B, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.
- 14.2. Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur-délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature de l'Administrateur-délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

15. Conflit d'intérêts.

- 15.1. L'Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le Conseil d'Administration et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Il est spécialement rendu compte à la première assemblée générale, avant tout vote sur d'autres résolutions, des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.
- 15.2. Les dispositions du paragraphe précédent ne sont pas applicables lorsque les décisions du Conseil d'Administration concernent des opérations courantes conclues dans des conditions normales.

16. Indemnisation.

16.1. La Société pourra indemniser tout Administrateur ou directeur, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et Administrateurs, des dépenses raisonnablement encourues par lui du fait de toute action, poursuites ou procès auquel il aura été partie en raison de sa qualité d'Administrateur ou directeur de la Société, ou pour avoir été, à la demande de la Société administrateur ou directeur de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créancière et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas ou dans pareille action, poursuite ou procès il sera finalement condamné pour négligence grave, fraude ou mauvaise administration; en cas de transaction, une telle indemnité ne sera accordée qu'en relation avec les affaires couvertes par la transaction et seulement si la Société est informée par son conseil juridique que la personne à indemniser n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation précédent n'exclura pas d'autres droits auquel tout Administrateur ou directeur peut prétendre.

17. Commissaire aux Comptes.

17.1. La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires.



- 17.2. L'assemblée générale des Actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.
 - 17.3. Ils sont rééligibles.

Chapitre IV.- Assemblée Générale des actionnaires.

18. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des actionnaires.

- 18.1. Si, à un quelconque moment, la Société compte un seul Actionnaire, l'Actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Actionnaires et prend les décisions par écrit.
- 18.2. En cas de pluralité d'Actionnaires, l'assemblée générale des Actionnaires représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.
- 18.3. Toute assemblée générale sera convoquée par le Conseil d'Administration par notification écrite contenant les date, heure, lieu et agenda de la réunion. La notification sera envoyée à chaque Actionnaire détenteur d'Actions nominatives dix (10) Jours Ouvrables avant l'assemblée générale et en conformité avec la Loi. L'assemblée sera convoquée à la demande des Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société. Lorsque tous les Actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication. Les Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou de plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des Actionnaires. Une telle demande doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date de l'assemblée. L'assemblée générale ne pourra se prononcer que sur les points mis à l'ordre du jour (qui doit contenir toutes les informations requises par la loi) et les questions y relatives, sauf si les Actionnaires marquent leur accord sur un autre ordre du jour.
- 18.4. Tout Actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire envoyé par poste ou par fax au siège social de la Société ou à l'adresse mentionnée dans la convocation. Les Actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires mis à leur disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que, pour chaque proposition, trois cases permettant à l'Actionnaire de voter pour, contre ou de s'abstenir du vote sur chaque proposition en cochant la case adéquate. Les formulaires qui ne contiennent ni un vote pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus trois (3) jours avant la réunion de l'assemblée générale.
- 18.5. Un Actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des Actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un Actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.
- 18.6. Les Actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des Actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.
- 18.7. Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des Actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix des Actionnaires présents ou représentés, quelle que soit la portion du capital représentée.
 - 18.8. Chaque Action donne droit à une voix.
 - 18.9. Lorsque la société compte un Actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

19. Endroit et date de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires.

- 19.1. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se réunit chaque année dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le dernier mercredi du mois de mai (sauf si cette date tombe un jour férié, auquel cas l'assemblée se réunira le Jour Ouvrable suivant) à 13.30 heures, ou à tout autre lieu ou place indiqué dans la convocation.
- 19.2. L'assemblée générale annuelle peut être tenue à l'étranger si, selon le Conseil d'Administration, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

20. D'autres Assemblées Générales des actionnaires.

Tout Administrateur ou le commissaire peuvent convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées à la demande d'Actionnaires représentant dix pour cent (10%) du capital social et tenues aux lieu et place indiqués dans les convocations respectives.

Chapitre V.- Année sociale, Répartition des bénéfices.

21. Année sociale.

- 21.1. L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.
- 21.2. Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.



22. Répartition des bénéfices.

- 22.1. Chaque année, cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.
- 22.2. Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des Actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.
- 22.3. Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Chapitre VI.- Dissolution, Liquidation.

23. Dissolution, Liquidation.

- 23.1. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.
- 23.2. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des Actionnaires.

Chapitre VII.- Loi applicable.

24. Modifications.

24.1. Les présents Statuts peuvent être modifiés par une assemblée générale des Actionnaires délibérant dans les conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 18.

25. Loi applicable.

La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Dispositions transitoires

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2007.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2008.

Souscription et libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants prémentionnés déclarent souscrire aux Actions comme suit:

- N MÁS UNO IBG S.A, susmentionnée, souscrit à une (1) Action, donnant lieu à un payement total de quinze mille cinq cents Euros (EUR 15.500,-).
- CONREN LAND GmbH, susmentionnée, souscrit à une (1) Action, donnant lieu à un payement total de quinze mille cinq cents Euros (EUR 15.500,-).

Toutes les Actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à la section 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à trois mille euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Les parties prémentionnées, représentant l'intégralité du capital social souscrit et agissant en qualité d'Actionnaires de la Société en conformité avec la section 18 des Statuts, ont immédiatement pris les résolutions suivantes:

- 1. Le siège social de la Société est fixé au 69, route D'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- 2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateur pour une durée maximale de six (6) ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2013:

Administrateur A:

- Monsieur Jaime Porras López, résidant professionnellement au 17, Padilla, 28006 Madrid, Espagne.

Administrateur B:

- Monsieur Wolfgang Schreier, résidant professionnellement au 13, Rembrandtstrasse, 60596 Frankfort, Allemagne. Administrateur indépendant:
- Monsieur Daniel Laurencin, résidant professionnellement au 14, Porte de France, L-4360 esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.



- 3. Monsieur Wolfgang Schreier sera le premier Président du Conseil d'Administration.
- 4. A été nommée en tant que commissaire pour une période de 6 ans maximum, son mandat expirant le jour de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2013: EUROFID S.à r.l., Réviseur d'entreprises, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg. Immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 92.176.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes;

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: E. Havrenne, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 17 septembre 2007. Relation : EAC/2007/11052 - Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 20 septembre 2007.

J.J. Wagner.

Référence de publication: 2007112498/239/963.

(070132083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007.

Alpina Real Estate GP II, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 131.703.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the thirteenth day of September.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- 1. N más UNO IBG S.A., a public limited liability company with registered office at Padilla 17, 28006, Madrid, Spain, organised and existing under Spanish law and registered with the Mercantile Register of Madrid and with Spanish Tax Identification under A-82882549, and
- 2. CONREN LAND GmbH, a private limited liability company with registered office at Rembrandtstrasse 13, D-60596, Frankfurt, Germany, incorporated under German law and registered with the local court (Amtsgericht) of Frankfurt/Main under number HRB 79190,

The aforementioned parties are referred to hereafter as the «Shareholders»,

represented by Mrs Julia Holm-Hadulla, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the herein above stated capacities, have requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a «société anonyme» which they declared to organize among themselves.

By-laws: Preliminary Chapter, Definitions

The following terms shall have the meaning as set out hereafter whenever used herein with initial capital letters:

- «A Director» means a director nominated for appointment by A Shareholder;
- «A Shareholder» means N más UNO IBG S.A. and any Successor;

«Affiliate» means, in respect of a person, any person directly or indirectly controlling, controlled by, or under common control with, such person;

«ALPINA SCA» means ALPINA REAL ESTATE FUND SCA, a Luxembourg corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions);

«Annual Budget» means the annual budget for the Company to be agreed upon initially in a Shareholders Agreement (fiscal year 2007 budget) and, subsequently, by the end of fiscal year prior to the relevant fiscal year by the Board of Directors;

«Articles» means these articles of incorporation;

- «B Director» means a director nominated for appointment by B Shareholder;
- «B Shareholder» means CONREN LAND GmbH and any Successor;
- «Board of Directors» means the board of directors of the Company;
- «Business Day» means any day when banks in Luxembourg are open for the transaction of normal business;



«Change of Control» shall be considered to have occurred if one or more persons acting in concert who are currently no shareholders in either A Shareholder or B Shareholder acquire an interest in A Shareholder or B Shareholder whereby they hold at least fifty (50) percent or more of all shares in A Shareholder or B Shareholder as the case may be, which gives them a majority vote in any shareholder meeting of said entity;

«Changing party» means the entity acquiring fifty (50) percent or more of all shares in A Shareholder or B Shareholder, as the case may be, pursuant to a Change of Control;

«Company» means ALPINA REAL ESTATE GP II;

«Deadlock» means (1) the Board of Directors voting for five consecutive times against the taking of different decisions or the passing of different resolutions which (i) relate to Reserved Operational Matters and which (ii) have been proposed by one of the Shareholders or (2) the Board of Directors failing to approve the Company's Annual Budget for two fiscal years;

«Director» means a director appointed to the Board of Directors in accordance with these Articles or as the case may be a member of the Board of Directors;

«Euro» or «EUR» means the lawful currency of the EU that have adopted the single currency in accordance with the Treaty establishing the European Community as amended by the Treaty on European Union and as amended by the Treaty of Amsterdam;

«First Closing» means the date as determined in the PPM;

«Independent Expert» means an independent expert with good reputation jointly agreed by the Shareholders;

«Shareholders Agreement» means a shareholders agreement as signed from time to time between the Company and the Shareholders;

«Lock-up Period» means a five-year period as of First Closing during which the Shareholders cannot sell or assign their shares in the Company to third parties;

«Other Party» means the Shareholder other that the Changing Party in case of a Change of Control;

«PPM» means the private placement memorandum of the ALPINA SCA as the same may be amended from time to time;

«Reserved Operational Matters» means the consideration or implementation of any of the following matters: (1) approval of and amendment to the Annual Budget (in the event that the Board of Directors fails to approve, by December 31st, the Annual Budget for the subsequent year, the preceding Annual Budget shall be automatically extended to the subsequent year); (2) resolutions regarding expenditures, investments or divestments on fixed tangible assets for sums exceeding EUR 5,000.-, unless included in the Annual Budget; (3) authorisation of any individual deviations from the Annual Budget greater than EUR 5,000.-, and cumulative deviations greater than EUR 20,000.-; (4) entering into loan or credit facilities and the granting of personal or in rem guarantees; (5) any decisions related to the size and/or the composition and/or the remuneration of the Company's team, including, for the avoidance of doubt, (i) the hiring and dismissal of senior managers or employees and (ii) any secondment of such members or employees to third parties; (6) investing assets of the Company in affiliates and subsidiaries of A Shareholder or B Shareholder; and (7) any conflict arising between the Directors and the Shareholders of the Company;

«Share(s)» means share(s) in the capital of the Company;

«Shareholder(s)» means the holder(s) of Shares in the Company;

«Successor» means any individual, entity or company to whom/which the entire stake of Shares owned by A or B Shareholder are transferred pursuant to these Articles;

«Transfer Notice» means the written statement of one Shareholder to the other Shareholder communicating its decision (a) to dispose of its entire interest in the Company or (b) to acquire the other Shareholder's entire interest in the Company pursuant to a Deadlock, a Change of Control, or otherwise in accordance with a Shareholders Agreement;

«Valuation» means valuation determined by an Independent Expert on the basis of the market value of the relevant Shares.

Chapter I. Name, Registered office, Object, Duration

1. Form, Name.

- 1.1 The Company is hereby formed as a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies (the «1915 Law»)) and by the present Articles.
 - 1.2 The Company exists under the name of ALPINA REAL ESTATE GP II.

2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City (Grand Duchy of Luxembourg).
- 2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.
- 2.3 The Board of Directors is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.



- 2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.
 - 2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Object.

- 3.1 The purpose of the Company is to act as general partner (actionnaire gérant commandité) of ALPINA SCA and, in that capacity, the Company may manage ALPINA SCA and decide on the investment objectives, policies and restrictions and the course of conduct of the management and business affairs of ALPINA SCA, such activity being more fully defined in the articles of incorporation of ALPINA SCA. The Company may enter into investment management and investment advisory agreements and into any other contract that it may deem necessary, useful or advisable for carrying out its functions.
- 3.2 The Company may furthermore take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, manage and develop them; grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, lend funds to its subsidiaries, or to any other company including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities. It may also give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets, and perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.
- 3.3 The Company may borrow and raise funds for the purpose listed above, including, but not limited to, the issue of bonds, notes and other debt instruments or debt securities.
- 3.4 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.
 - **4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II. Capital

5. Capital - Shares.

- 5.1 The Company's share capital is fixed at thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-), represented by two (2) Shares, without par value.
 - 5.2 The Shares have all been fully paid in cash.
- 5.3 The share capital may be increased or reduced by means of a resolution of an extraordinary general meeting of the Shareholders deliberating in the manner provided for amendments of the Articles.
- 5.4 Shares will only be issued in registered form and will be inscribed in the register of Shares, which is held by the Board of Directors or by one or more persons on behalf of the Board of Directors. Such register of Shares shall set forth the name of each Shareholder, his residence or elected domicile, the number and class (if applicable) of Shares held by him.

6. Dealing in Shares.

- 6.1 No Shareholder shall, except with the prior written consent of the other Shareholder:
- pledge, mortgage, charge or otherwise encumber any Share or any interest in any Share;
- grant an option over any Share or any interest in any Share;
- enter into any agreement in respect of the votes attached to any Share, or
- transfer or dispose any Share or any interest in any Share, other than a transfer or disposal as provided for in these Articles.

7. Transfer of Shares.

- 7.1 A Shareholder («Transferor») may at any time transfer all the Shares held by it to an Affiliate («Transferee») in accordance with these Articles and on the following conditions:
- the Transferee shall execute a deed in such form as the other Shareholder may reasonably require undertaking to the other Shareholder that it shall observe and be bound by the obligations of a Shareholder under these Articles and that it shall forthwith transfer such Shares back to the Transferor (or an Affiliate thereof) for nominal value in the event that it ceases to be an Affiliate of the Transferor; and
- the Transferor shall continue to be liable, on a joint and several basis with the Transferee, in respect of its obligations as a Shareholder under these Articles.
- 7.2 During the Lock-up Period the Shareholders shall not be entitled to transfer or assign the Shares, unless the Shareholders agree otherwise.



- 7.3 After the Lock-up Period, any disposal of Shares by one of the Shareholders (i) shall have to comprise the entire interest of the Shareholder wishing to sell and (ii) shall be subject to a right of first refusal or preferential acquisition right by the other Shareholder. The rules applicable to the said right of first refusal or preferential acquisition right are the following:
- 7.3.1 If a Shareholder (the «Selling Shareholder») wishes to sell all of its Shares (the «Offered Shares»), it shall first be required to make an irrevocable offer to sell the Offered Shares to the other Shareholder (the «Non-Selling Shareholder») in a Transfer Notice to the Non-Selling Shareholders. The Non-Selling Shareholder shall, within thirty (30) Business Days of receipt of the Transfer Notice (the «Offer Deadline»), either accept or refuse the offer by notice in writing to the Selling Shareholder (the «Acceptance Notice»), it being understood that the offer may only be accepted or refused in full by the Non-Selling Shareholder.
- 7.3.2 On accepting an offer, the Non-Selling Shareholder shall notify the Selling Shareholder in writing of the acceptance of the offer in respect of the Offered Shares and the Selling Shareholder shall sell and the Non-Selling Shareholders shall buy the Offered Shares at a price as defined and to be determined in accordance with the provisions of sections 9.3 to 9.5. The transfer of the Offered Shares shall be formalised within thirty (30) Business Days of receipt of the Acceptance Notice by the Selling Shareholder.
- 7.3.3 If the Non-Selling Shareholder does not accept the offer in respect of the Offered Shares, if the Non-Selling Shareholder fails to respond to the offer within thirty (30) Business Days of the receipt of the Transfer Notice or if due to the Non-Selling Shareholder the transfer of the Offered Shares is not formalised within the term set forth above, the Selling Shareholder shall be free to sell the Offered Shares to a third party at a price agreed by the Selling Shareholder with the transferee (the «Final Price») for a period of up to three months at the end of which the Selling Shareholder must go through the procedure set out in this section 7.3 again if it wishes to sell the Shares after the three-month period. In such a case the Selling Shareholder shall serve a second transfer notice (the «Second Transfer Notice») to the Non-Selling Shareholder setting out full details on (i) the identity of the prospective purchaser and (ii) the Final Price. However, in the event of the Final Price being lower than the price resulting from the application at the time of the transfer rules provided under section 9.3 to 9.5, the Non-Selling Shareholder shall be entitled to exercise the pre-emptive right at the Final Price. Should the Non-Selling Shareholder fail to exercise its pre-emptive right on the Final Terms, the Selling Shareholder shall be free to sell the Offered Shares to a third party on the Final Price for a period of up to three months.
- 7.4 The Board of Directors may only approve for registration a transfer of Shares carried out in accordance with these Articles.
- 7.5 Each transfer of Shares or other rights on Shares will have to be recorded in the register of Shares. Each Shareholder may consult the register of Shares.

8. Deadlock.

- 8.1 If a Deadlock has occurred, either Shareholder (the «Noticer») may serve to the other Shareholder (the «Receiver») a Transfer Notice which will have as a consequence the obligation for the Noticer or the Receiver to exit the Company pursuant to the following paragraphs. The Notice shall refer to one price at which the Noticer would be willing to (i) acquire the entire interest owned by the Receiver in the Company, or (ii) dispose to the Receiver its own entire interest in the Company. The Receiver has to acknowledge receipt of the Notice.
- 8.2 Within ten (10) Business Days from receipt of the Notice, the Receiver has to issue to the Noticer an Offer (the «Offer»). The Offer shall contain a binding statement whether the Receiver wishes to (i) buy the Shares held by the Noticer in the Company or (ii) sell its Shares in the Company. The Noticer is bound to accept such Offer.
- 8.3 The transfer shall be effected within further thirty (30) Business Days from the date of receipt of the Offer. The purchase price shall be paid by means of immediate available funds.

9. Change of Control.

- 9.1 If a Change of Control has occurred, the Other Party, by delivering a Notice to the Changing Party, shall have the option to buy and the Changing Party shall have the obligation to sell to the Other Party, the entire stake of Shares owned by the Changing Party in the Company.
 - 9.2 The transfer shall be effected within further thirty (30) Business Days from the date of receipt of the Notice.
- 9.3 During the first five years as of the First Closing the price of the Shares in the Company, for the purposes of this section 9 shall be equal to the aggregate net asset value of the relevant Shares in accordance of the last approved annual accounts of the Company.
- 9.4 After five years as of the date of the First Closing, the transfer price of the Shares, for the purposes of this section 9 and of section 7.3, shall be determined on the basis of the Valuation and adjusted for each term following the First Closing as follows:
 - 9.4.1 year 6th: reduction of 50 percent of the Valuation;
 - 9.4.2 year 7th: reduction of 40 percent of the Valuation;
 - 9.4.3 year 8th: reduction of 30 percent of the Valuation;
 - 9.4.4 year 9th: reduction of 20 percent of the Valuation;
 - 9.4.5 year 10th: reduction of 10 percent of the Valuation; and



- 9.4.6 year 11th and onwards: no reduction of the Valuation.
- 9.5 If, within a period of ten (10) Business Days as of the date one of the Shareholders requests to the other a Valuation, an agreement on the Independent Expert is not reached by the Shareholders, A Shareholder shall appoint an independent expert and B Shareholder a different one. If the difference of the respective valuations of the said independent experts does not exceed 10%, the Valuation shall be the average of them. If the difference of the respective valuations of the said independent experts exceeds 10%, the Shareholders shall appoint a third independent expert. In this latter case, the Valuation shall be the average between this valuation and the closest to it issued by the expert appointed by any of the Shareholders.
- 9.6 Arm's length costs and expenses arising out of the appointment of independent experts shall be borne by the Company.
- 9.7 The transfer of the Shares shall be executed within fifteen (15) Business Days as of the date on which the Valuation is submitted to the Shareholders. The price shall be paid by means of immediate available funds.

Chapter III. Directors, Board of Directors, Statutory Auditors

10. Board of Directors.

- 10.1 The Company is managed by a Board of Directors consisting of no less than three (3) and no more than seven (7) Directors, who need not be Shareholders of the Company, with a parity between the Directors appointed out of a list of candidates proposed for appointment by A Shareholder, and the Directors appointed out of a list of candidates proposed for appointment by B Shareholder and together with one (1) Director appointed by common consent of A Shareholder and B Shareholder as independent Director with the chairmanship of the Board of Directors passing every year from a Director appointed by B Shareholder to a Director appointed by A Shareholder, and vice versa.
- 10.2 A legal entity may be a member of the Board of Directors. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time.
- 10.3 The Directors shall be elected by the general meeting of Shareholders for a period not exceeding six years and until their successors are elected and take up their functions. Upon expiry of its mandate, a Director may seek reappointment. In case a Director is elected without any indication on the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.
- 10.4 Each Shareholder may remove a Director appointed by it and appoint a replacement Director by notice in writing to the Board of Directors and the other Shareholder, provided that no Shareholder shall appoint a replacement Director without reasonable prior consultation with the other Shareholder with the purpose of reaching an agreement on the person to be appointed. Each Shareholder undertakes to take such actions (including, without limitation, attending and voting in general meetings) to facilitate the appointment to the Board of Directors of a replacement Director following its nomination by the other Shareholder pursuant to this section.
- 10.5 At the time of completion of any sale, assignment, transfer or other disposition of the Shares held by a Shareholder (other than to an Affiliate) such Shareholder shall procure the resignation of each Director nominated by it.
- 10.6 In the event of a vacancy in the office of a Director because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors may meet and may elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of Shareholders. A Director that was appointed out of a list of candidates proposed for appointment by one Shareholder may only be replaced by a Director appointed out of a list of candidates proposed for appointment by the same Shareholder and an independent Director may only be replaced by an independent Director by mutual agreement of the Shareholders.

11. Meetings of the Board of Directors.

- 11.1 Any member of the Board of Directors may, by giving ten (10) Business Days' written notice to the other members of the Board of Directors setting out the date, time and place and agenda, convene a meeting of the Board of Directors, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by telegram, facsimile or e-mail transmission of each Director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.
- 11.2 Meetings of the Board of Directors shall be held in Luxembourg or elsewhere as agreed by the members of the Board of Directors.
- 11.3 The Board of Directors will meet at least once every calendar quarter and as otherwise determined by any of its members pursuant to section 11.1.
- 11.4 A quorum of a meeting of the Board of Directors shall be at least two (2) of its members, provided that one A Director and one B Director are present at all times.
- 11.5 Any member of the Board of Directors may appoint another member of the Board of Directors as its representative at any meeting of the Board of Directors.
- 11.6 The use of video-conferencing equipments and conference call means allowing the identification of each participating Director shall be allowed. These means must comply with technical features which guarantee an effective



participation to the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held through such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company. Each participating Director shall be authorised to vote by fax, e-mail, or by video, telephone provided that in the last two cases such vote is confirmed in writing.

- 11.7 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all Directors in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.
 - 11.8 Each member of the Board of Directors shall have a single vote. The Chairman shall have no casting vote.
- 11.9 If the Chairman is unable to be present and that the Board of Directors is composed of more than three (3) Directors, he will be replaced by a chairman pro tempore. The chairman pro tempore will be another Director elected for this purpose from among the same category of A or B Directors as that of the Chairman.
- 11.10 Decisions of the Board of Directors shall be taken by a simple majority of the members present or represented by proxies at the meeting.
- 11.11 The Board of Directors shall at the beginning of its meetings appoint one of its participants or a third party participating to take notes and draft the minutes of the meeting.
- 11.12 The minutes of the meeting of the Board of Directors shall be signed by the Chairman of the Board of Directors or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting or by any two Directors. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

12. General Powers of the Board of Directors.

- 12.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to determine the investment policy of ALPINA SCA as provided for in ALPINA SCA's PPM and articles of incorporation and to determine the course and conduct of the management and business affairs of the Company.
- 12.2 It is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the interests of the Company and ALPINA SCA. All powers not expressly reserved by Law to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.
 - 12.3 The Board of Directors shall have namely the following powers:
 - 12.3.1 to oversee generally the business of the Company and carry out all the functions in relation to the Company;
- 12.3.2 be responsible for the overall management of the Company and deciding all issues relevant to the Company other than those in respect of which a vote by the Shareholders is required;
- 12.3.3 to monitor the performance of the business of the Company and to ensure the Company has a clear and defined strategy;
 - 12.3.4 to manage and control the day to day affairs of the Company;
 - 12.3.5 to ensure that the Company has effective financial controls;
 - 12.3.6 to promote the development of the Company at all times;
- 12.3.7 to ensure that the Company complies with all legal and regulatory requirements as well as the provisions that could be provided for from time to time in a Shareholders Agreement;
 - 12.3.8 to manage the Company consistently with the objectives of the Company;
- 12.3.9 to discuss the audited accounts of the Company and present such accounts to the General Meeting of Shareholders for approval;
- 12.3.10 to determine what amount of net income (if any) in any fiscal year shall be retained in the Company for working capital and regulatory capital requirements of the Company and how much should be distributed to Shareholders and when:
 - 12.3.11 to manage human resources matters;
 - 12.3.12 to manage the acquisition or disposal of any Company assets;
- 12.3.13 to form, promote and manage limited partnership investment vehicles, companies and other collective investment schemes, to negotiate the terms of any such vehicles with potential investors, determine the allocation of any carried interest and/or co-investment arrangements to the Shareholders or others in respect of any such vehicles, and enter into further management or advisory or management agreements in respect of such vehicles; and
- 12.3.14 to determine the Company's organizational structure and approve any delegation of authority to committees or individuals.
- 12.4 No action shall be taken by any Shareholder, Director or employee of the Company without the prior consent of the Board of Directors in respect of the consideration or implementation of any Reserved Operational Matters by or on behalf of the Company or any subsidiary of the Company (unless otherwise determined by the Board of Directors).

13. Delegation of Powers.

13.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board



of Directors, managers, officers or other agents, legal or natural person, who need not be Shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board of Directors shall determine.

- 13.2 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.
- 13.3 The first person entrusted with the daily management may be appointed by the first general meeting of Shareholders.

14. Representation of the Company.

- 14.1 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be bound by the signatures of one A Director together with one B Director or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by one A Director together with one B Director, but only within the limits of such power.
- 14.2 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case a daily manager has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the daily manager, but only within the limits of such power.

15. Conflict of Interest.

- 15.1 Any Director having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the Company, shall advise the Board of Directors thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the Directors may have had an interest conflicting with that of the Company.
- 15.2 The provisions of the preceding paragraphs are not applicable when the decisions of the Board of Directors of the Company or of the Director concern day-to-day operations engaged in normal conditions.

16. Indemnification.

16.1 The Company may indemnify any Director or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a Director or officer of the Company or, at its request, of any other company of which the Company is a shareholder or a creditor and which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

17. Statutory Auditor.

- 17.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors.
- 17.2 The general meeting of Shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.
 - 17.3 The statutory auditors are re-eligible.

Chapter IV. General Meeting of Shareholders

18. Powers of the General Meeting of Shareholders.

- 18.1 If there is at any time only one Shareholder, the sole Shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.
- 18.2 In case of plurality of Shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.
- 18.3 Any general meeting shall be convened by the Board of Directors by means of convening notice setting out the date, time, place and agenda of the meeting, sent to each registered Shareholder ten (10) Business Days prior to the general meeting and in compliance with the Law. It must be convened following the request of Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital. In case all the Shareholders are present or represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication. Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of Shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting. The matters dealt with by the meeting of Shareholders are limited to the issues contained in the agenda (which must contain all issues prescribed by law) as well as to issues related thereto, except if all the Shareholders agree to another agenda.
- 18.4 Each Shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company



and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the Shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

Voting forms, which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of Shareholders they relate to.

- 18.5 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a Shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.
- 18.6 The Shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunication means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum and majority requirements. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.
- 18.7 Unless otherwise provided by Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes of the Shareholders present or represented, regardless of the proportion of the capital represented.
 - 18.8 Each Share is entitled to one vote.
 - 18.9 When the Company has a sole Shareholder, his decisions are written resolutions.

19. Place and date of the Annual General Meeting of Shareholders.

- 19.1 The annual general meeting of Shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the last Wednesday of May (unless such date falls on a legal bank holiday, in which case the meeting will take place on the next Bank Business Day) at 1:30 p.m or at any such time and place as indicated in the relevant convening notices.
- 19.2 The annual general meeting may be held abroad if, in the judgement of the Board of Directors, exceptional circumstances so require.

20. Other General Meetings.

Any Director or the statutory auditor may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the Shareholders which together represent one tenth (10%) of the capital of the Company at such place and time as may be specified in the respective notices of meetings.

Chapter V. Business year, Distribution of profits

21. Business year.

- 21.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.
- 21.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of Shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

22. Distribution of profits.

- 22.1 Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.
- 22.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of Shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.
 - 22.3 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

23. Dissolution, Liquidation.

- 23.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.
- 23.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of Shareholders.

Chapter VII. Amendments, Applicable Law

24. Amendments.

24.1 These Articles may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the respect of the quorum and majority requirements provided under section 18 hereof.

25. Applicable Law

All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies as amended from time to time.



Transitional dispositions

- 1. The first financial year shall begin on the day of the incorporation and shall end on 31 December 2007.
- 2. The first annual general meeting shall be held in 2008.

Subscription and payment

The Articles having thus been established, the above-named parties have subscribed for the Shares as follows:

- 1. N más UNO IBG S.A. above named, subscribes for one (1) Share, resulting in a total payment of fifteen thousand five hundred Euro (EUR 15,500.-);
- 2. CONREN LAND GmbH, above named, subscribes for one (1) Share, resulting in a total payment of fifteen thousand five hundred Euro (EUR 15,500.-).

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in section 26 of the law of August 10, 1915 on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about three thousand euro.

First Extraordinary General Meeting of the Shareholders

The above-named parties, representing the entire subscribed capital and acting as the Shareholders of the Company pursuant to section 18.3 of the Articles, have immediately taken the following resolutions:

- 1. The Company 's registered office is fixed at 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);
- 2. The following have been elected as Directors for a maximum period of six (6) years, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of the Shareholders to be held in 2013:

A Director:

Mr Jaime Porras López, with professional address at 17, Padilla, 28006 Madrid, Spain;

B Director:

Mr Wolfgang Schreier, with professional address at Rembrandtstrasse 13, 60596 Frankfurt, Germany;

Independent Director:

Mrs Pascale Nutz, residing at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

- 3. The initial chairman of the Board of Directors shall be Mr Wolfgang Schreier.
- 4. The following has been appointed as statutory auditor for a maximum period of six (6) years, its mandate expiring on occasion of the annual general meeting of the Shareholders to be held in 2013: EUROFID S.à r.l., Reviseur d'entreprises, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 92.176.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of contradictions between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le treize septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

- 1. N más UNO IBG S.A., une société anonyme ayant son siège social à Padilla 17, 28006, Madrid, Espagne, une société de droit espagnol immatriculée auprès du Registre du Commerce de Madrid sous le numéro fiscal espagnol A-82882549, et
- 2. CONREN LAND GmbH, une société à responsabilité limitée ayant son siège social à Rembrandtstrasse 13, D-60596, Frankfurt, Allemagne, une société de droit allemand et immatriculée auprès du tribunal local (Amtsgericht) de Frankfurt/Main sous le numéro HRB 79190,

Les parties susmentionnées désignées ci-après comme les «Actionnaires»;



lci représentées par Madame Julia Holm-Hadulla, juriste, ayant son domicile professionnel Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être déposée avec lui.

Lesquels comparants, agissant en-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les Statuts comme suit:

STATUTS

Chapitre Préliminaire, Définitions

Les termes suivants ont la signification suivante lorsqu'ils sont précédés d'une lettre capitale:

«Action(s)» signifie action(s) dans le capital de la Société;

«Actionnaire A» signifie N más UNO IBG S.A. et tout Successeur;

«Actionnaire B» signifie CONREN LAND GmbH et tout Successeur;

«Actionnaire(s)» signifie détenteur(s) d'Action(s) de la Société;

«Administrateur A» signifie un Administrateur désigné pour la nomination par l'Actionnaire A;

«Administrateur B» signifie un Administrateur désigné pour la nomination par l'Actionnaire B;

«Administrateur» signifie un administrateur nommé par le Conseil d'Administration conformément aux présents Statuts ou, selon le cas, un membre du Conseil d'Administration;

«Affilié» signifie, à propos d'une personne, toute personne qui, directement ou indirectement, exerce un pouvoir de contrôle sur, est contrôlée par ou est placée sous le contrôle commun avec une telle personne;

«ALPINA SCA» signifie ALPINA REAL ESTATE FUND SCA, une société en commandite par actions constituée au Luxembourg;

«Autre Partie» signifie Actionnaire autre que la Partie Remplaçante en cas de Changement de Contrôle;

«Avis de Transfert» signifie communiqué écrit d'un Actionnaire à un autre Actionnaire faisant part de sa décision (a) de céder la totalité de ses intérêts dans la Société ou (b) d'acquérir la totalité des intérêts de l'autre Actionnaire dans la Société dans le cadre d'un Blocage, Changement de Contrôle ou autre, conformément au Contrat de Souscription;

«Blocage» signifie (1) que le Conseil d'Administration vote cinq fois consécutives contre la prise de décisions différentes ou l'adoption de résolutions différentes qui (i) sont relatives aux Matières Opérationnelles Réservées et qui (ii) ont été proposées par un des Actionnaires ou (2) que le Conseil d'Administration n'approuve pas le Budget Annuel de la Société depuis deux années fiscales;

«Budget Annuel» signifie le budget annuel de la Société dont le premier (budget pour l'exercice social 2007) sera fixé dans le cadre d'un Pacte d'Actionnaires et ensuite, à la fin de chaque exercice social pour l'exercice social avenir, par le Conseil d'Administration;

«Changement de Contrôle» se produit lorsqu'une ou plusieurs personne(s) agissant de concert (qui n'est/ne sont actuellement pas Actionnaire(s) de l'Actionnaire A, ni de l'Actionnaire B), acquière(nt) dans l'Actionnaire A ou dans l'Actionnaire B un intérêt par lequel elle/ils détient/détiennent au moins cinquante (50) pour cent ou plus des Actions de l'Actionnaire A ou de l'Actionnaire B, selon le cas, qui lui/leur donne une majorité des votes dans toutes les assemblées des actionnaires de ladite entité;

«Conseil d'Administration» signifie le conseil d'administration de la Société;

«Contrat de Souscription» signifie un contrat de souscription tel que conclu entre la Société et les Actionnaires;

«Euro» or «EUR» signifie la monnaie ayant cours légal dans les états membres de l'Union Européenne ayant adopté la monnaie unique conformément au Traité instituant la Communauté Européenne tel qu'amendé par le Traité relatif à l'Union Européenne et tel qu'amendé par le Traité d'Amsterdam;

«Evaluation» signifie toute évaluation effectuée par un Expert Indépendant sur base de la valeur de marché des Actions concernées.

«Expert Indépendant» signifie expert indépendant jouissant d'une bonne réputation et accepté conjointement par les Actionnaires;

«Jour Ouvrable» signifie tout jour au cours duquel les banques sont ouvertes pour les opérations courantes au Luxembourg;

«Matières Opérationnelles Réservées» signifie mise à l'étude ou mise en oeuvre de l'une des matières suivantes: (1) approbation et amendement du Budget Annuel (au cas où le Conseil d'Administration n'approuverait pas, pour le 31 décembre, le Budget Annuel relatif à l'année suivante, le Budget Annuel précédent devrait automatiquement être étendu à l'année suivante); (2) résolutions concernant les dépenses, investissements ou désinvestissements relatifs à des avoirs fixes et tangibles pour un montant excédant EUR 5.000,-, à moins qu'ils ne soient compris dans le Budget Annuel; (3) autorisation de toute entorse individuelle au Budget Annuel supérieure à EUR 5.000,- et d'entorses cumulées supérieures à EUR 20.000,-; (4) fait de contracter un crédit ou des facilités de crédit et octroi de garanties personnelles ou réelles; (5) toute décision relative à la taille et/ou la composition et/ou la rémunération du personnel de la Société, en ce compris, pour éviter tout doute, (i) l'engagement ou le licenciement de cadres supérieurs ou employés et (ii) le détachement de



tels membres ou employés auprès de tiers; (6) l'investissement d'avoirs de la Société dans des filiales et affiliés de l'Actionnaire B; et (7) tout conflit survenant entre les Administrateurs et les Actionnaires de la Société;

«Partie Remplaçante» signifie l'entité qui acquiert cinquante (50) pour cent ou plus de toutes les actions de l'Actionnaire A ou de l'Actionnaire B, selon le cas, suite à un Changement de Contrôle;

«Période de verrouillage» signifie période de cinq ans commençant à courir le Premier Jour de Clôture durant laquelle les Actionnaires ne peuvent pas vendre ou céder à un tiers les Actions qu'ils détiennent dans la Société;

«PPM» signifie «private placement memorandum» («mémorandum de placement privé») de ALPINA SCA tel que modifié de temps à autre;

«Premier Jour de Clôture» signifie la date déterminée conformément au PPM;

«Société» signifie ALPINA REAL ESTATE GP II;

«Statuts» signifie les présents statuts de la Société;

«Successeur» signifie tout individu, entité ou société auquel la totalité des Actions détenues par l'Actionnaire A ou l'Actionnaire B est transférée conformément aux présents Statuts.

Titre I er . Dénomination, Siège, Objet, Durée

1. Forme, Dénomination.

- 1.1 La Société est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi de 1915») et par les présents Statuts.
 - 1.2 La Société adopte la dénomination ALPINA REAL ESTATE GP II.

2. Siège social.

- 2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).
- 2.2 Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire de ses Actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.
- 2.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.
- 2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.
 - 2.5. La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Objet.

- 3.1 La Société a pour objet d'agir en qualité d'Actionnaire gérant commandité de ALPINA SCA et, en cette qualité, la Société peut gérer ALPINA SCA et décider des objectifs, politiques et restrictions d'investissement et de l'organisation de la gestion et des affaires de ALPINA SCA, ces activités étant définies plus en détail dans les statuts de ALPINA SCA. La Société peut conclure des accords de gestion d'investissement et de conseil d'investissement et tout autre contrat qu'elle estime nécessaire, utile ou reconseillé pour la conduite de ses fonctions.
- 3.2 La Société pourra également prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, acquérir tous titres et droits par la voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, et notamment, d'acquérir des brevets et autorisations, de les gérer et de les développer, de fournir aux entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt, toute assistance, crédit, avances ou garanties, de prêter des fonds à ses filiales ou à toute autre société, en ce compris les bénéfices de tout emprunt et/ou émission de titres de dettes. Elle peut également donner des garanties et octroyer des sûretés en faveur de tiers pour garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales ou de toute autre société. La Société peut encore donner en garantie, transférer, grever, ou octroyer des garanties sur tout ou partie de ses avoirs par d'autres moyens, et entreprendre toute opération directement ou indirectement liée à son objet.
- 3.3 La Société peut conclure des emprunts et réunir des fonds dans le cadre des objectifs listés ci-dessus, notamment mais pas uniquement, par l'émission de titres, d'obligations, et autres instruments de dette ou titres de dette.
- 3.4 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.
 - 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. Capital



- 5.1. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par deux (2) Actions, sans mention de valeur.
 - 5.2. Les Actions sont entièrement libérées en numéraire.
- 5.3. Le capital social peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires délibérant de la matière prévue pour la modification des Statuts.
- 5.4. Les Actions seront uniquement nominatives et seront inscrites dans le registre des Actionnaires, qui sera tenu par le Conseil d'Administration ou par une ou plusieurs personnes au nom du Conseil d'Administration. Ce registre devra établir le nom de chaque Actionnaire, sa résidence ou son domicile élu, le nombre et la classe (si applicable) des Actions détenues par lui.

6. Commerce d'Actions.

- 6.1 Sans accord écrit préalable de l'autre Actionnaire, aucun Actionnaire ne peut:
- Donner en gage, grever d'une sûreté, ou grever d'une autre manière une Action ou un droit afférent à une Action;
- Octroyer une option sur une Action ou un droit afférent à une Action;
- Conclure des contrats au sujet des votes attachés à une Action;
- Transférer ou vendre toute Action ou tout droit afférent à une Action d'une autre manière que celle qui est prévue dans les présents Statuts.

7. Transfert d'Actions.

- 7.1. Un Actionnaire («Cédant») peut à tout moment transférer toutes les Actions qu'il détient à un Affilié («Cessionnaire») conformément aux présents Statuts et aux conditions suivantes:
- Le Cessionnaire doit signer un acte dans une forme telle que l'Actionnaire puisse raisonnablement requérir l'engagement de l'autre Actionnaire de respecter les obligations s'imposant aux Actionnaires en vertu de ces Statuts et de retransférer immédiatement les actions au Cédant (ou un de ses Affiliés), pour leur valeur nominale, au cas où il cesserait d'être un Affilié du Cédant.
- Le Cédant doit continuer à être responsable, en sus du Cessionnaire, du respect de ses obligations d'Actionnaire découlant des présents Statuts.
- 7.2. Durant la Période de Verrouillage, les Actionnaires n'ont pas le droit de transférer ou céder leurs Actions, sauf si les Actionnaires décident du contraire.
- 7.3. Après la Période de Verrouillage, toute disposition d'Actions par un des Actionnaires (i) doit comprendre la totalité des droits de l'Actionnaire qui veut vendre et (ii) doit faire l'objet d'un droit de premier refus ou d'un droit d'acquisition préférentielle par l'autre Actionnaire. Les règles applicables au droit de premier refus et au droit d'acquisition préférentielle sont les suivantes:
- 7.3.1. Si un Actionnaire (l'«Actionnaire Vendeur») souhaite vendre toutes ses Actions (les «Actions Offertes»), il doit d'abord faire une offre irrévocable de vendre les Actions Offertes à l'autre Actionnaire (l'«Actionnaire Non-Vendeur») dans un Avis de Transfert destiné à l'Actionnaire Non-Vendeur. Dans les trente (30) Jours Ouvrables suivant la réception de l'Avis de Transfert (la «Limite de l'Offre»), l'Actionnaire Non-Vendeur doit soit accepter soit refuser l'offre par un avis écrit adressé à l'Actionnaire Vendeur (l'«Avis d'Acceptation»), étant entendu que l'offre ne peut être acceptée ou refusée que pour son entièreté par l'Actionnaire Non-Vendeur.
- 7.3.2. En cas d'acceptation de l'offre, l'Actionnaire Non-Vendeur doit notifier son acceptation de l'offre relative aux Actions Offertes par écrit à l'Actionnaire Vendeur et l'Actionnaire Vendeur doit vendre et l'Actionnaire Non-Vendeur acheter, les Actions Offertes au prix défini et déterminé conformément aux dispositions des sections 9.3 et 9.5. Le transfert des Actions offertes doit être organisé dans les trente (30) Jours Ouvrables suivant la réception de l'Avis d'Acceptation par l'Actionnaire Vendeur.
- 7.3.3. Si l'Actionnaire Non-Vendeur n'accepte pas l'offre relative aux Actions Offertes, s'il ne répond pas à l'offre dans le délai de trente (30) Jours Ouvrables suivant la réception de l'Avis de Transfert, ou si, à cause de l'Actionnaire Non-Vendeur, le transfert n'est pas organisé dans le délai établi ci-dessus, l'Actionnaire Vendeur sera libre de vendre les Actions Offertes à un tiers au prix convenu entre l'Actionnaire Vendeur et le cessionnaire (le «Prix Final») pendant une période de trois mois. S'il souhaite vendre les Actions après cette période de trois mois, l'Actionnaire Vendeur devra suivre la procédure établie à la section 7.3. Dans ce cas, l'Actionnaire Vendeur devra présenter à l'Actionnaire Non-Vendeur un deuxième avis de transfert (le «Deuxième Avis de Transfert»), reprenant les détails relatifs à (i) l'identité de l'acheteur éventuel et (ii) au Prix Final. Cependant, si le Prix Final est inférieur au prix résultant de l'application, au moment du transfert, des règles établies dans les sections 9.3 et 9.5, l'Actionnaire Non-Vendeur pourra exercer son droit de préemption au Prix Final. Si l'Actionnaire Non-Vendeur n'exerce pas son droit de préemption sur la base des Propositions Finales, l'Actionnaire Vendeur sera libre de vendre les Actions Offertes à un tiers au Prix Final pendant une période de trois (3) mois.
- 7.4. Le Conseil d'Administration ne pourra inscrire dans le registre qu'un transfert réalisé conformément aux présents Statuts.
- 7.5. Chaque transfert d'Actions ou d'autres droits relatifs à des Actions devra être inscrit dans le registre des Actions. Chaque Actionnaire peut consulter le registre des Actions.



8. Blocage.

- 8.1. En cas de Blocage, chaque Actionnaire (le «Notifiant») peut notifier à l'autre Actionnaire (le «Receveur») un Avis de Transfert qui aura pour conséquence l'obligation pour le Notifiant ou le Receveur de se retirer de la Société conformément aux paragraphes suivants. L'Avis doit faire référence à un prix auquel le Notifiant serait d'accord (i) d'acquérir la totalité des droits que possède le Receveur dans la Société, ou (ii) de céder au Receveur la totalité de ses propres droits dans la Société. Le Receveur doit accuser réception de l'Avis.
- 8.2. Dans les dix (10) Jours Ouvrables de la réception de l'Avis, le Receveur doit émettre une offre (l'«Offre») au profit du Notifiant. L'Offre doit contenir une mention liant le Receveur déterminant s'il souhaite (i) acheter les Actions détenues par le Notifiant ou (ii) vendre ses Actions. Le Notifiant a l'obligation d'accepter cette Offre.
- 8.3. Le transfert doit être effectué dans les trente (30) Jours Ouvrables suivant la date de réception de l'Offre. Le prix d'achat doit être payé par des fonds immédiatement disponibles.

9. Changement de Contrôle.

- 9.1. Si un Changement de Contrôle s'est produit, l'Autre Partie, en délivrant un Avis à la Partie Remplaçante, doit avoir la possibilité d'acheter et la Partie Remplaçante doit avoir l'obligation de vendre à l'Autre Partie, la totalité des Actions détenues dans la Société par la Partie Remplaçante.
 - 9.2. Le transfert doit être effectué dans les trente (30) Jours Ouvrables à partir de la réception de l'Avis.
- 9.3. Au sens de cette section 9, durant les cinq premières années à compter du Premier Jour de Clôture, le prix des Actions de la Société doit être égal à la valeur nette d'inventaire totale des Actions concernées, conformément aux derniers comptes annuels approuvés de la Société.
- 9.4. Au sens de cette section 9 et de la section 7.3, après cinq ans à partir de la date du Premier Jour de Clôture, le prix de transfert des Actions, doit être déterminé sur base de l'Evaluation et ajusté comme suit pour chaque période suivant le Premier Jour de Clôture:
 - 9.4.1. 6 ème année: réduction de 50 pour cent de l'Evaluation;
 - 9.4.2. 7 ème année: réduction de 40 pour cent de l'Evaluation;
 - 9.4.3. 8 ème année: réduction de 30 pour cent de l'Evaluation;
 - 9.4.4. 9 ème année: réduction de 20 pour cent de l'Evaluation;
 - 9.4.5. 10 ème année: réduction de 10 pour cent de l'Evaluation; and
 - 9.4.6. à partir de la 11 ème année: pas de réduction de l'Evaluation.
- 9.5. Si, dans une période de dix (10) Jours Ouvrables à partir de la date à laquelle un des Actionnaires sollicite une Evaluation, un accord au sujet de l'Expert Indépendant n'est pas intervenu entre les Actionnaires, l'Actionnaire A peut nommer un expert indépendant et l'Actionnaire B peut en nommer un différent. Si la différence entre les évaluations respectives de ces experts indépendants ne dépasse pas 10%, l'Evaluation consistera en la moyenne des deux. Si la différence entre les évaluations respectives de ces experts indépendants dépasse 10%, les Actionnaires devront désigner un troisième expert indépendant. Dans ce cas, l'Evaluation consistera en la moyenne entre cette évaluation et de l'évaluation la plus proche de celle-ci réalisée par l'un des experts désignés par les Actionnaires.
- 9.6. Les coûts et dépenses raisonnables résultant de la désignation d'experts indépendants seront supportés par la Société.
- 9.7. Le transfert d'Actions doit être exécuté dans les quinze (15) Jours Ouvrables à partir de la date à laquelle l'Evaluation est fournie aux Actionnaires. Le prix doit être payé au moyen de fonds immédiatement disponibles.

Chapitre III. Administrateurs, Conseil d'Administration, Commissaires.

10. Conseil d'Administration.

- 10.1 La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de 7 membres au plus, Actionnaires ou non, avec une parité entre les Administrateurs choisis sur une liste de candidats proposés par l'Actionnaire A et les Administrateurs choisis sur la liste de candidats proposée par l'Actionnaire B et un Administrateur nommé de commun accord entre l'Actionnaire A et l'Actionnaire B en qualité d'Administrateur indépendant. La présidence du Conseil d'Administration doit être assurée alternativement: un an sur deux par un Administrateur nommé par l'Actionnaire A et un an sur deux par un Administrateur nommé par l'Actionnaire B.
- 10.2 Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration. Dans ce cas, celle-ci sera tenue de désigner un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale en question ne pourra révoquer son représentant permanent qu'en désignant simultanément un successeur.
- 10.3 Les Administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des Actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés et entrent en fonction. A l'expiration de leur mandat, les Administrateurs seront rééligibles. Les Administrateurs élus sans aucune indication de la durée de leur mandat seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.



- 10.4 Chaque Actionnaire peut révoquer un Administrateur désigné par lui et nommer un remplaçant par un avis écrit adressé au Conseil d'Administration et à l'autre Actionnaire, à condition qu'aucun Actionnaire ne nomme un Administrateur remplaçant sans consultation préalable et raisonnable de l'autre Actionnaire dans le but de trouver un accord au sujet de la personne à nommer. Chaque Actionnaire entreprend les actions (en ce compris, mais pas uniquement, l'assistance et le vote aux assemblées générales) tendant à faciliter la nomination au Conseil d'Administration d'un Administrateur remplaçant nommé par l'autre Actionnaire conformément à cette section.
- 10.5 Au moment de l'achèvement de toute vente, attribution, transfert ou autre disposition des Actions détenue par un Actionnaire (autre qu'un Affilié), ce dernier devra obtenir la démission de tous les Administrateurs qu'il a nommés.
- 10.6 En cas de vacance du poste d'un Administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les Administrateurs restants ainsi nommés peuvent se réunir et peuvent pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires. Un Administrateur nommé sur une liste de candidats proposés par un Actionnaire peut uniquement être remplacé par un Administrateur provenant d'une liste de candidats proposés par cet Actionnaire et un Administrateur indépendant peut uniquement être remplacé par un Administrateur indépendant choisi d'un commun accord entre les Actionnaires.

11. Réunions du Conseil d'Administration.

- 11.1 Chaque membre du Conseil d'Administration peut convoquer une réunion du Conseil d'Administration, en remettant un avis écrit mentionnant la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour aux autres membres du Conseil d'Administration dix (10) Jours Ouvrables à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas les circonstances de l'urgence doivent être établies dans la convocation. Les Administrateurs peuvent renoncer à l'avis à condition que chaque Administrateur y renonce par écrit, par télégramme, par facsimile ou par email. Un avis séparé n'est pas requis pour les réunions individuelles tenues aux lieux et places indiqués dans une annexe précédemment adoptée par une résolution du Conseil d'Administration.
- 11.2 Les réunions du Conseil d'Administration doivent se tenir à Luxembourg ou ailleurs, conformément à ce qui est décidé par les membres du Conseil d'Administration.
- 11.3 Le Conseil d'Administration doit se réunir au moins une fois tous les trimestres, conformément à ce qui est déterminé par ses membres conformément à la section 11.1.
- 11.4 Le quorum de présence aux réunions du Conseil d'Administration est d'au moins deux (2) membres, pourvu qu'un Administrateur A et un Administrateur B soient présents à chaque réunion.
- 11.5 Chaque membre du Conseil d'Administration peut désigner un autre membre du Conseil d'Administration pour le représenter à toute réunion du Conseil d'Administration.
- 11.6 L'utilisation des moyens de vidéo conférence et de conférence téléphonique permettant l'identification de chaque Administrateur participant est autorisée. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du Conseil permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre de façon continue et permettant une participation effective de ces personnes à la réunion. La participation à la réunion par ces moyens est équivalente à la participation à la réunion en personne. Une réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée avoir été tenue au siège social de la Société. Chaque Administrateur participant est habilité à prendre part au vote par fax, email, vidéo ou téléphone pour autant que, dans ces deux derniers cas, le vote soit confirmé par écrit.
- 11.7 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué.
- 11.8 Chaque membre du Conseil d'Administration dispose d'une seule voix. Le Président dispose d'une voix prépondérante
- 11.9 Si le Président ne peut être présent et que le Conseil d'Administration est composé d'au moins trois Administrateurs, il sera remplacé par un président pro tempore. Le président pro tempore sera un autre Administrateur élu à ce titre parmi les Administrateurs de la même catégorie d'Administrateurs (A ou B) que celle du Président.
- 11.10 Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés par procuration à la réunion.
- 11.11 Au début de chaque réunion, le Conseil d'Administration désigne un de ses participants ou un tiers participant pour prendre des notes et rédiger les procès-verbaux de la séance.
- 11.12 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par le président pro tempore et par deux Administrateurs. Des extraits sont certifiés par le Président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

12. Pouvoirs Généraux du Conseil d'Administration.

12.1 Le Conseil d'Administration est investi des plus larges pouvoirs pour déterminer la politique d'investissement de ALPINA SCA, telle que prévue dans le PPM d'ALPINA SCA et les statuts et pour déterminer le déroulement et l'organisation de la gestion et des affaires de la Société.



- 12.2 Il est investi des pouvoirs les plus larges pour passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société et de ALPINA SCA. Tous pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.
 - 12.3 Le Conseil d'Administration dispose notamment des pouvoirs suivants:
 - 12.3.1 surveiller les activités de la Société et exercer toutes les fonctions en rapport avec la Société;
- 12.3.2 être responsable de la totalité de la gestion de la Société et régler toutes les questions touchant la Société, à l'exception de celles qui requièrent un vote des Actionnaires;
 - 12.3.3 surveiller l'exécution des activités de la Société et s'assurer qu'elle dispose d'une stratégie claire et définie;
 - 12.3.4 gérer et contrôler les affaires journalières de la Société;
 - 12.3.5 s'assurer que la Société fait l'objet de contrôles financiers effectifs;
 - 12.3.6 promouvoir en permanence le développement de la Société;
- 12.3.7 s'assurer que la Société respecte les exigences légales et réglementaires et les dispositions prévues dans le Contrat de Souscription;
 - 12.3.8. gérer la Société conformément à ses objectifs;
- 12.3.9 débattre des comptes audités de la Société et les présenter pour approbation à l'assemblée générale des Actionnaires;
- 12.3.10 déterminer, le cas échéant, quel montant des revenus nets de chaque année fiscale doit être maintenu dans la Société à titre de capital d'exploitation et en vue de respecter les exigences légales relatives au capital de la Société, quel montant doit être distribué aux Actionnaires et quand il doit être distribué;
 - 12.3.11 gérer les affaires relevant des ressources humaines;
 - 12.3.12 gérer les acquisitions et cessions des avoirs de la Société;
- 12.3.13 former, promouvoir et gérer les véhicules d'investissement à responsabilité limitée, les sociétés et les autres véhicules d'investissement collectifs, négocier les termes de tels véhicules avec les investisseurs potentiels, déterminer la répartition entre Actionnaires ou autres des intérêts et/ou des accords de co-investissement concernant les dits véhicules, et conclure des contrats de gestion ou de conseil concernant ces véhicules;
- 12.3.14 déterminer la structure organisationnelle de la Société et approuver toute délégation de pouvoirs à des comités ou individus.
- 12.4 Aucun acte relatif à la mise à l'étude ou à la mise en oeuvre par la Société, par une filiale ou au nom de la Société des Matières Opérationnelles Réservées, ne peut être entrepris par un Actionnaire, Administrateur ou employé de la Société sans l'accord préalable du Conseil d'Administration (sauf si ce denier en décide autrement).

13. Délégation de Pouvoirs.

- 13.1 Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs Administrateurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil d'Administration déterminera.
- 13.2 Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.
 - 13.3 Le premier Administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires.

14. Représentation de la Société.

- 14.1 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée par la signature conjointe d'un Administrateur A et d'un Administrateur B ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par un Administrateur A et un Administrateur B, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.
- 14.2 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur-délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature de l'Administrateur-délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

15. Conflit d'Intérêts.

- 15.1 L'Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le Conseil d'Administration et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Il est spécialement rendu compte à la première assemblée générale, avant tout vote sur d'autres résolutions, des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.
- 15.2 Les dispositions du paragraphe précédent ne sont pas applicables lorsque les décisions du Conseil d'Administration concernent des opérations courantes conclues dans des conditions normales.



16. Indemnisation

16.1 La Société pourra indemniser tout Administrateur ou directeur, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et Administrateurs, des dépenses raisonnablement encourues par lui du fait de toute action, poursuites ou procès auquel il aura été partie en raison de sa qualité d'Administrateur ou directeur de la Société, ou pour avoir été, à la demande de la Société administrateur ou directeur de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créancière et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas ou dans pareille action, poursuite ou procès il sera finalement condamné pour négligence grave, fraude ou mauvaise administration; en cas de transaction, une telle indemnité ne sera accordée qu'en relation avec les affaires couvertes par la transaction et seulement si la Société est informée par son conseil juridique que la personne à indemniser n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation précédent n'exclura pas d'autres droits auquel tout Administrateur ou directeur peut prétendre.

17. Commissaire aux Comptes.

- 17.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires.
- 17.2 L'assemblée générale des Actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.
 - 17.3 Ils sont rééligibles.

Chapitre IV. Assemblée Générale des Actionnaires

18. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

- 18.1 Si, à un quelconque moment, la Société compte un seul Actionnaire, l'Actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Actionnaires et prend les décisions par écrit.
- 18.2 En cas de pluralité d'Actionnaires, l'assemblée générale des Actionnaires représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.
- 18.3 Toute assemblée générale sera convoquée par le Conseil d'Administration par notification écrite contenant les date, heure, lieu et agenda de la réunion. La notification sera envoyée à chaque Actionnaire détenteur d'Actions nominatives dix (10) Jours Ouvrables avant l'assemblée générale et en conformité avec la Loi. L'assemblée sera convoquée à la demande des Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société. Lorsque tous les Actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication. Les Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou de plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des Actionnaires. Une telle demande doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date de l'assemblée. L'assemblée générale ne pourra se prononcer que sur les points mis à l'ordre du jour (qui doit contenir toutes les informations requises par la loi) et les questions y relatives, sauf si les Actionnaires marquent leur accord sur un autre ordre du jour.
- 18.4 Tout Actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire envoyé par poste ou par fax au siège social de la Société ou à l'adresse mentionnée dans la convocation. Les Actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires mis à leur disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que, pour chaque proposition, trois cases permettant à l'Actionnaire de voter pour, contre ou de s'abstenir du vote sur chaque proposition en cochant la case adéquate. Les formulaires qui ne contiennent ni un vote pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus trois (3) jours avant la réunion de l'assemblée générale.
- 18.5 Un Actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des Actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un Actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.
- 18.6 Les Actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des Actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.
- 18.7 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des Actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix des Actionnaires présents ou représentés, quelle que soit la portion du capital représentée.
 - 18.8 Chaque Action donne droit à une voix.
 - 18.9 Lorsque la société compte un Actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

19. Endroit et date de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

19.1 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se réunit chaque année dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le dernier mercredi du mois de mai (sauf si cette date tombe un jour férié, auquel cas l'assemblée se réunira le Jour Ouvrable suivant) à 13h30, ou à tout autre lieu ou place indiqué dans la convocation.



19.2 L'assemblée générale annuelle peut être tenue à l'étranger si, selon le Conseil d'Administration, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

20. D'autres Assemblées Générales des Actionnaires.

Tout Administrateur ou le commissaire peuvent convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées à la demande d'Actionnaires représentant dix pour cent (10%) du capital social et tenues aux lieu et place indiqués dans les convocations respectives.

Chapitre V. Année sociale, Répartition des bénéfices

21. Année sociale.

- 21.1 L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.
- 21.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

22. Répartition des bénéfices.

- 22.1 Chaque année, cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.
- 22.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des Actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.
- 22.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

23. Dissolution, Liquidation.

- 23.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.
- 23.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des Actionnaires.

Chapitre VII. Loi applicable

24. Modifications.

24.1 Les présents Statuts peuvent être modifiés par une assemblée générale des Actionnaires délibérant dans les conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 18.

25. Loi applicable.

La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Dispositions transitoires

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2007.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2008.

Souscription et libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants prémentionnés déclarent souscrire aux Actions comme suit:

- N más UNO IBG S.A., susmentionnée, souscrit à une (1) Action, donnant lieu à un payement total de quinze mille cinq cents Euro (EUR 15.500,-).
- CONREN LAND GmbH, susmentionnée, souscrit à une (1) Action, donnant lieu à un payement total de quinze mille cinq cents Euro (EUR 15.500,-).

Toutes les Actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à la section 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à trois mille Euros.



Assemblée Générale Extraordinaire

Les parties prémentionnées, représentant l'intégralité du capital social souscrit et agissant en qualité d'Actionnaires de la Société en conformité avec la section 18 des Statuts, ont immédiatement pris les résolutions suivantes:

- 1. Le siège social de la Société est fixé au 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- 2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateur pour une durée maximale de six (6) ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2013:

Administrateur A:

Monsieur Jaime Porras López, résidant professionnellement au 17, Padilla, 28006 Madrid, Espagne;

Administrateur B:

Monsieur Wolfgang Schreier, résidant professionnellement au 13, Rembrandtstrasse, 60596 Frankfort, Allemagne;

Administrateur indépendant:

Madame Pascale Nutz, résidant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

- 3. Monsieur Wolfgang Schreier sera le premier Président du Conseil d'Administration.
- 4. A été nommée comme commissaire pour une période de 6 ans maximum, son mandat expirant le jour de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2013: EUROFID S.à r.l., Réviseur d'entreprises, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg. Immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 92.176.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes;

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. Holm-Hadulla, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 septembre 2007, Relation: EAC/2007/11048. — Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 20 septembre 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007111464/239/960.

(070128942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2007.

Omnicom Lux, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 67.636.

Extrait du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 16 août 2007

Le Conseil décide de désigner comme administrateur Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 10A, rue Henri M. Schnadt - L-2530 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Maurice Houssa, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Référence de publication: 2007106661/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-Cl02328. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Itis Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt. R.C.S. Luxembourg B 107.399.

Extrait du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 16 août 2007

Le Conseil décide de désigner comme administrateur Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 10A, rue Henri M. Schnadt - L-2530 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Maurice Houssa, démissionnaire, dont il terminera le mandat.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Référence de publication: 2007106668/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-Cl02323. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Soparv International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 88.297.

Extrait des décisions du conseil d'administration du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'adresse professionnelle des administrateurs est modifiée comme suit:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007106778/534/22.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2007, réf. LSO-Cl00795. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

ALS.L, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 106.587.

Extrait du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 16 août 2007

Le Conseil décide de désigner comme administrateur Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 10A, rue Henri M. Schnadt - L-2530 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Maurice Houssa, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Référence de publication: 2007106669/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-Cl02299. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Panda Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 86.887.

Extrait du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 16 août 2007

Le Conseil décide de désigner comme administrateur Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 10A, rue Henri M. Schnadt - L-2530 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Maurice Houssa, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



P. Rochas Administrateur

Référence de publication: 2007106660/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-Cl02329. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Stern Development A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 58.626.

Extrait des décisions du conseil d'administration du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'adresse professionnelle des administrateurs est modifiée comme suit:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,
- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007106779/534/22.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2007, réf. LSO-Cl00798. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Summer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 120.672.

Extrait des décisions du conseil d'administration du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'adresse professionnelle des administrateurs est modifiée comme suit:

- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007106780/534/22.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2007, réf. LSO-Cl00800. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.



Daimyo Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 63.873.

Extrait du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 16 août 2007

Le Conseil décide de désigner comme administrateur Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 10A, rue Henri M. Schnadt - L-2530 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Maurice Houssa, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas Administrateur

Référence de publication: 2007106656/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-Cl02314. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Fontgrande S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 65.531.

Extrait du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 16 août 2007

Le Conseil décide de désigner comme administrateur Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 10A, rue Henri M. Schnadt - L-2530 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Maurice Houssa, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Référence de publication: 2007106647/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-Cl02322. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Avitis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 75.795.

Extrait du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 16 août 2007

Le Conseil décide de désigner comme administrateur Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 10A, rue Henri M. Scandes - L-2530 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Maurice Houssa, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Référence de publication: 2007106644/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-Cl02305. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.



Artnelux, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt. R.C.S. Luxembourg B 124.911.

Extrait du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 16 août 2007

Le Conseil décide de désigner comme administrateur Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 10A, rue Henri M. Schnadt - L-2530 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Maurice Houssa, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Référence de publication: 2007106645/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-Cl02302. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

TEC.AD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 85.804.

Extrait des décisions du conseil d'administration du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'adresse professionnelle des administrateurs est modifiée comme suit:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,
- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007106782/534/22.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2007, réf. LSO-Cl00801. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Recovery Venture, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 123.153.

Extrait du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 16 août 2007

Le Conseil décide de désigner comme administrateur Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 10A, rue Henri M. Schnadt - L-2530 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Maurice Houssa, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Référence de publication: 2007106658/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-Cl02330. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.



TKO Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle. R.C.S. Luxembourg B 68.816.

Extrait des décisions du conseil d'administration du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'adresse professionnelle des administrateurs est modifiée comme suit:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,
- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007106784/534/22.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2007, réf. LSO-Cl00803. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Darvin S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 103.827.

Extrait du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 16 août 2007

Le Conseil décide de désigner comme administrateur Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 10A, rue Henri M. Schnadt - L-2530 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Maurice Houssa, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Référence de publication: 2007106654/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-Cl02318. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Natixis Real Estate Feeder S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.120.000,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 25, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 127.427.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007106651/242/11.

(070121530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

RDLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 7, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 82.982.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 48135 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



J. Elvinger Notaire

Référence de publication: 2007106655/211/11.

(070121506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

City Gate Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 107.540.

Suite à la notification de la cession de 49 Parts sociales effectuée en date du 7 août 2007 par PREBLI FINANCE CORPORATION à l'associé LUXEMBOURG FINANCE HOUSE S.A., le capital de la société CITY GATE LUXEMBOURG, société à responsabilité limitée, est désormais détenu comme suit:

Luxembourg, le 7 août 2007.

Pour avis Signature

Référence de publication: 2007106783/4175/17.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2007, réf. LSO-Cl00376. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Louis International S.A., Société Anonyme,

(anc. Web Services International S.A.).

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 81.987.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 août 2007.

Pour copie conforme

Pour Maître J. Seckler

Notaire

I. Colamonico

Référence de publication: 2007106635/231/15.

(070121695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Coquillages de Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 38.590.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 août 2007

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Pieter Van Nugteren, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.



Luxembourg, le 3 août 2007. Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007106781/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2007, réf. LSO-CH06584. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Pengana Credo Property (Luxembourg) Partnership SECS, Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 446.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 123.185.

EXTRAIT

En date du 2 juillet 2007, l'associé commandité a pris la résolution suivante:

Transfert du siège social du 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 9 août 2007.

Signature

Le Mandataire

Référence de publication: 2007106717/7491/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2007, réf. LSO-CH07582. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Delano S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1854 Luxembourg, 13, rue Aloyse Kayser.

R.C.S. Luxembourg B 53.053.

Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société du 25 juillet 2007, société constituée suivant acte notarié du 1 ^{er} décembre 1995

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-1371 Luxembourg, 181, Val Ste Croix à L-1854 Luxembourg, 13, rue Aloyse Kayser.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

J. Wagner.

Référence de publication: 2007106804/1801/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2007, réf. LSO-CH04792. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Eurocom Real Estate, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 100.721.

Extrait de la résolution unique prise par le Conseil de Gérance le 16 juillet 2007

Le Conseil de Gérance a décidé de transférer le siège social de la société au 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



EUROCOM REAL ESTATE S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007106806/3258/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2007, réf. LSO-Cl00353. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

ICredpartner S.à r.l. & Cie SECS, Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 2.400,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. R.C.S. Luxembourg B 118.525.

Extrait des résolutions par le Gérant Unique de la société le 11 juin 2007

Le Gérant Unique décide de transférer le siège social de la société au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 30 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ICredpartner S.à r.l. & CIE SECS

Signatures

Référence de publication: 2007106808/3258/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2007, réf. LSO-Cl00356. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Tracom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 91.654.

Extrait des décisions du conseil d'administration du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'adresse professionnelle des administrateurs est modifiée comme suit:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,
- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007106785/534/22.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2007, réf. LSO-Cl00804. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Tuono S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 97.580.

Extrait des décisions du conseil d'administration du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'adresse professionnelle des administrateurs est modifiée comme suit:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,



- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007106787/534/22.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2007, réf. LSO-Cl00805. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Franvest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 107.720.

Extrait de la résolution unique prise par le Conseil de Gérance le 16 juillet 2007

Le Conseil de Gérance a décidé de transférer le siège social de la société au 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FRANVEST S.à R.L.

Signatures

Référence de publication: 2007106814/3258/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2007, réf. LSO-Cl00365. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Ingersoll-Rand Lux Roza III S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 111.324.

Extrait des résolutions écrites date du 2 mai 2006

L'adresse de M. Aidan Foley change de 7, rue des Roses, L-2445 Luxembourg à 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg. Les managers ont décidé:

- De transférer le siège social de l'associé INGERSOLL-RAND LUX INTERNATIONAL S.à r.l. du 69A, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007106946/5564/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-Cl02030. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Dimensional Stone International S.A. (D.S.I.), Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 42.573.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 7 septembre 2007.

Pour DIMENSIONAL STONE INTERNATIONAL S.A. (D.S.I)

G. Birchen Administrateur

Référence de publication: 2007106858/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2007, réf. LSO-Cl00586. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Tabiadasc Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 85.240.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2007.

Pour TABIADASC REAL ESTATE S.A.

P. Longo

Administrateur B

Référence de publication: 2007106860/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2007, réf. LSO-Cl00592. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Valdo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle. R.C.S. Luxembourg B 86.804.

Extrait des décisions du conseil d'administration du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'adresse professionnelle des administrateurs est modifiée comme suit:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,
- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007106790/534/22.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2007, réf. LSO-Cl00806. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Bosquet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8120 Bridel, 31, Biergerkräiz. R.C.S. Luxembourg B 99.417.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour BOSQUET SARL

Signature

Référence de publication: 2007106547/1058/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2007, réf. LSO-Cl01404. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Phitex S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 32.990.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2007.

Pour PHITEX S.A.

G. Birchen

Administrateur

Référence de publication: 2007106853/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2007, réf. LSO-Cl00573. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Oxbow Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 110.667.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2007.

Pour OXBOW INVESTMENTS S.A.

H. de Graaf

Administrateur

Référence de publication: 2007106857/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2007, réf. LSO-Cl00581. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

EnergoTherm Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 94.908.

Constituée par-devant M ^e Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 26 mai 2003, acte publié au Mémorial C n ^o 893 du 1 ^{er} septembre 2003.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EnergoTherm LUXEMBOURG S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007106866/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2007, réf. LSO-Cl00552. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.



Falcon Borrower S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 118.771.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FALCON BORROWER S.à r.l., Société à responsabilité limitée

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2007106536/24/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-Cl02156. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070121113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Codex Events S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8059 Bertrange, 3, Gréiwelsbarrière.

R.C.S. Luxembourg B 74.399.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2007.

C. Doerner

Notaire

Référence de publication: 2007109325/209/12.

(070125029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2007.

Neightilus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 129.285.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 48577 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007109327/211/11.

(070125039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2007.

Jockey Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 68.793.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue à Luxembourg au siège social le 29 juin 2007

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue en date du 29 juin 2007 que:

Le Conseil d'Administration décide de nommer en son sein Monsieur Bisenius Edgar à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2007108263/1212/15.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2007, réf. LSO-CH00366. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070123888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2007.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck